

NOAILHAC^{INFO}



Dossier :

**Regards sur l'agriculture
noailhacoise**

Le journal d'information de la Mairie

**Juillet 2019
N° 35**



I
N
F
O
S

- Page 3** Éditorial du Maire
- Page 4** Les infos pratiques
- Page 7** Les Noailhacois se réunissent pour échanger les voeux
- Page 8** Le repas de printemps des seniors
- Page 9** Les infos Mairie
- Page 14** Travaux
- Page 15** Relations intercommunales
- Page 19** Du côté de l'école
- Page 22** Le coin des jeunes
- Page 24** Lu, Vu, Entendu
- Page 25** Dossier : Regards sur l'agriculture noailhacoise

M
A
G

- Page 46** Les brèves de Caro
De l'insolite à la Maison des étoiles
- Page 47** Concert avec Esperanza
Un stage de chant Corse à la Maison des étoiles
- Page 48** NMP a tenu son A.G.
- Page 49** Pose plaque Prix National des Rubans du Patrimoine
- Page 50** Une médaille commémorative pour Noailhac
Les Actes du Colloque
Amélioration affichage salle d'expo
- Page 51** L'espace de découverte et ses prolongements pédagogiques
- Page 52** Voyage à travers les périodes géologiques
- Page 53** Voyage au pays des harpes
- Page 54** La licorne, clin d'œil à Bernard d'Astorg
- Page 55** Noailhac Intervillages : un nouveau bureau élu
Vent d'Afrique à Noailhac
- Page 56** Cours de Hatha Yoga
Faucon crécelle relâché à Noailhac
- Page 57** La rando des côteaux
La Gaillarde de Carvalho est passée par Noailhac
Les Spitfire dans les rues de Noailhac
- Page 58** 39^e festival de la Vézère
Aïcontis
- Page 59** Tous à vos agendas



Éditorial du Maire

Chers Concitoyens,

À l'occasion de cette livraison de notre Bulletin municipal, je souhaiterais évoquer une notion très commune, mais qui trouve bien des applications, pas toujours positives, au niveau de la gestion de notre commune : je veux parler du facteur temps.

Je rappellerai que le projet de restauration de l'église, terminé fin 2017, était presque le même que celui défini en l'an 2000 par le même architecte en chef des monuments historiques qui conduisit les travaux. Il a fallu du temps pour sécuriser les financements et convaincre. Merci à mes prédécesseurs, Rufino Garcia qui a commandé la première étude et Bernard Bleslu qui l'a relancée.

Dans des proportions différentes, nous collectionnons les délais ou retards subis, 8 mois de blocage des travaux du réseau de collecte des eaux de pluie du bourg, déjà 12 mois pour les gouttières de l'église, 5 mois pour la notification des dotations de subvention de l'année par l'État, 2 ans pour l'encaissement des subventions de l'Europe concernant l'Espace de Découverte, etc... Interrogations, relances et patience sont ainsi devenues des constantes avec lesquelles nous devons composer.

Et l'avenir dans tout ceci ? C'est encore du temps. Aux dernières nouvelles, la disparition des perceptions sur notre territoire de la Communauté de communes semble bien programmée puisqu'il ne resterait plus que 5 perceptions sur toute la Corrèze. Des alternatives pour les services rendus autrefois, y compris pour les collectivités, sont à l'étude.

Du côté de l'organisation territoriale, les relations se normalisent au sein de la Communauté des 34 communes Midi Corrèzien, mais, faire entendre sa voix est moins évident que dans une enceinte plus réduite. Il faut rester attentif. La tentation serait alors de réduire le nombre de communes. Beaucoup de mes collègues pensent que la prochaine mandature sera celle des regroupements de communes, facilitant les regroupements administratifs, d'écoles, et autres. Nous verrons bien, mais l'important est quand même de préserver l'identité de nos villages et communes, dans ce qui nous rassemble, avec notre patrimoine naturel ou bâti.

Puisque nous parlons du temps dans un bulletin qui consacre un beau dossier à nos agriculteurs/éleveurs, vous allez être frappés et intéressés par leur discours particulièrement d'actualité et ouvert à la fois sur le présent et le futur, annonçant de belles perspectives pour notre territoire. Cela ne nous interdit pas de renouer avec la tradition, à l'occasion du Comice agricole qui revient à Noailhac 19 ans après le précédent.

Je vous souhaite un excellent été.

Les Infos pratiques

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

Lundi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	ouverte au public
Mercredi	16h00 - 18h30	ouverte au public
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermée au public ouverte au public

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi	14h00 - 17h30 Rendez-vous sur demande
-------	--

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac
Tél/ Fax : 05 55 25 42 09
Mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr
Site internet : www.noailhac19.fr
Ecole : 05 55 25 37 46

Congés de la secrétaire de mairie :

Vendredi 26 juillet 2019
Vendredi 16 août 2019
Du 9 au 22 septembre 2019

Urbanisme

- Déclarations préalables :
 - * **CABRERA** Dolorès à Brousse : pose panneaux photovoltaïques
- Permis de construire :
 - * **FOURCHES** Céline : Maison habitation à La Rochette d'Ornac
 - * **MARCHIORO** Ludovic : garage

Naissances



Emma ISSARTIER

née le 29 janvier 2019,
fille de Corinne LAVAUD et de
Bertrand ISSARTIER



Lia COUPÉ

née le 6 juin 2019,
fille de Honorine MAZUR et de
Mickaël COUPÉ

Nous avons également appris la naissance de :



Gabin FAUCHER

né le 5 décembre 2018,
fils de Audrey et David FAUCHER



Norah, Océane ROBERT

née le 30 janvier 2019,
fille de Céline FAUCHER et Sébastien ROBERT

Norah et Gabin sont les petits-enfants de
Christiane et Jean FAUCHER de Brousse.

**Nos félicitations aux heureux parents et
grands-parents.**

Décès

Madame **PAGANI**, mère de Madame
TERQUEUX de Brousse est décédée à l'âge de
89 ans.
Elle a été inhumée le 4 janvier 2019 au
cimetière de Noailhac.

Monsieur **JALADI Casimir, Robert** est
décédé à Brive le 8 février 2019 dans sa
82^e année. Ses obsèques ont eu lieu à Noailhac
le 11 février 2019.

Nous avons également appris le décès de :

Monsieur **Jean Boyer** est décédé le 7 février,
il a été inhumé le 9 février à Ligneyrac.
M. Boyer était le beau-père d'Emmanuelle,
notre secrétaire de mairie.
Il a été chauffeur du car scolaire de Noailhac

Nos sincères condoléances aux familles.

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ – La Doradie
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne -Tél. 05.55.84.09.77

Les infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie de Cosnac :

Lundi	14h - 18h
Mardi	9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h

Déchèterie de St Julien Maumont :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	-	14h - 18h
Jeudi	-	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h	
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	

Les N° d'Urgence :

15 : SAMU

17 : Police / Gendarmerie

18 : Sapeurs-Pompiers

112 : Urgences

08 842 846 37 =

"08 Victimes"

Information Logement ADIL

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

**Association Départementale
d'Information sur le Logement**

62 av Victor-Hugo

19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

Fax : 05.55.26.00.99

adil19@wanadoo.fr

PanneauPocket : l'information en temps réel



Si vous disposez d'une tablette ou d'un smartphone, vous pouvez accéder aux informations en temps réel diffusées par la mairie.

La commune vient en effet de s'abonner à l'application **PANNEAUPOCKET** qui permet la diffusion d'informations par simple notification, en particulier pour les événements ponctuels de la commune (fermeture mairie, manifestations, travaux, alertes météorologiques...). Cette application fonctionne également sur d'autres communes comme Ligneyrac.

L'accès à ce service est gratuit pour les usagers. Pour en bénéficier, vous devez d'abord charger l'application qui est disponible sur Google Play ou App Store. Il faut ensuite sélectionner Noailhac dans les accès. Lorsque la commune émettra une nouvelle information, vous recevrez directement une notification sur votre tablette ou votre smartphone.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

DISPONIBLE SUR
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Mise en place de nouveaux moyens de paiement des factures de la mairie



Mise en place de nouveaux moyens de paiement des factures de la mairie :

- * cantine-garderie
- * assainissement collectif
- * location salle des fêtes

La DGFIP (Direction générale des Finances Publiques) incite de plus en plus les mairies à proposer à leurs administrés les moyens de paiements suivants afin de faire disparaître, à terme (2022) les chèques et les espèces :

- **Paiement par internet via tipi.budget.gouv.fr** ou sur le site internet de la commune : munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr.

- vous serez automatiquement orienté vers le serveur de paiement sécurisé PayFIP, de la DGFIP ;

- choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction ;

- un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation de paiement.

- **Vous pouvez également choisir le prélèvement automatique** à l'échéance en remplissant un mandat de prélèvement SEPA, à demander à la mairie.

Noailhac sur F3



Dimanche 2 juin à 11h30,

l'émission régionale **F3 Limousin** :

Dimanche en politique Régions avait pour thème : La conservation du patrimoine religieux en Limousin, suite à l'incendie de Notre Dame de Paris.

Christian Lassalle était l'un des 3 invités de cette table ronde qui était enregistrée le 29 mai 2019. Il a été interrogé sur la restauration de l'église Saint Pierre de Noailhac.

Vous pouvez voir ou revoir cette émission sur le site internet F3 :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/patrimoine-religieux-limousin-richesses-preserver-revoir-dimanche-politique-1678319.html>

Les Noailhacois se réunissent pour échanger leurs vœux

Premier rassemblement communal pour la nouvelle année, la cérémonie des vœux a réuni autour du conseil municipal, le Sénateur Claude Nougein, le Président du Conseil Départemental Pascal Coste, des élus des communes voisines, des représentants des services d'urgence et de gendarmerie et de nombreux habitants de Noailhac.



Après avoir présenté ses vœux à l'assistance et remercié tous ceux qui oeuvrent pour le bien de la commune, le maire, Christian Lassalle, a cité les principales réalisations 2018 et rappelé l'attribution à la commune du prix national des Rubans du Patrimoine

Il a développé le programme prévu pour 2019, insistant sur l'importance de l'installation complète du réseau de la fibre optique, qui s'accompagne des travaux d'adressage et d'élagage en bordure des voies communales. Pour certains secteurs de Noailhac, les demandes de renforcement de la distribution d'eau par Bellovic et d'extension du réseau électrique accompagnées par la Communauté de Communes Midi Corrèzien ont été acceptées. La poursuite de l'entretien de la voirie se trouvera allégée du fait du transfert d'une partie du réseau communal en « voirie d'intérêt communautaire ». Le Plan d'Aménagement du Bourg, un projet qui se répartira sur trois ans, pourra être mis en œuvre lorsque la Direction Régionale des Affaires Culturelles aura rendu son diagnostic de recherche d'archéologie préventive. Parmi les manifestations importantes pour 2019, le maire a mentionné le Comice Agricole qui aura lieu le 3 août prochain dans la commune. Avant de conclure, il a rappelé qu'un cahier de doléances était ouvert à la mairie et a formé le vœu d'une cohésion sociale retrouvée.

Pascal Coste a aussi mis l'accent sur la crise sociale pour souhaiter le rétablissement d'un climat de confiance. Il a souligné l'importance des corps intermédiaires dans notre démocratie, qui assurent un rôle de relais avec les pouvoirs publics. Le Sénateur Claude Nougein, quant à lui, a expliqué l'importance du Sénat dans l'équilibre parlementaire et pour la défense des territoires ruraux.



Le repas de printemps des seniors



Cette année, l'arrivée des beaux jours coïncidait avec le rendez-vous des seniors de la commune. Samedi 23 mars, ils ont été reçus à la salle des fêtes par Christian Lassalle, entouré de plusieurs conseillers municipaux.

Pour rendre les lieux plus accueillants, les tables avaient été disposées de manière à faciliter la communication entre les participants. Une configuration originale, une décoration printanière, ponctuée de primevères et tulipes, donnaient le ton et incitaient à la détente.

Pour débiter la rencontre, le maire n'a pas manqué de prononcer quelques mots de bienvenue et d'évoquer les absents. Il a salué le retour du printemps et avec lui la reprise des travaux dans la commune, en particulier la réhabilitation du réseau de distribution d'eau sur le secteur nord de Noailhac et la réouverture du chantier de dédoublement des eaux usées et des eaux de pluie dans le bourg, après une interruption de quelques mois pour des sondages archéologiques. Il a énuméré brièvement les projets futurs avant de rappeler les dates et thèmes des prochaines manifestations qui permettront aux habitants de se retrouver pour partager d'autres moments agréables.

Avec humour, Patrick Serrager, adjoint chargé de l'organisation du repas du jour, a amusé les convives en annonçant un menu fantaisiste, trop allégé pour être festif. Chacun a finalement été rassuré par l'énumération des plats alléchants préparés par notre traiteur local, Thierry Simon de l'Amuse-Bouche.

Petit rappel pour le plaisir :

Kir châtaigne et ses toasts

Velouté d'asperges

Feuilleté de poisson et crustacés

Axoa de veau et son gratin de pommes de terre, champignons

Fromage de brebis et sa confiture de cerise

Aumônière de pommes tatin, caramel beurre salé – café ou thé.

**Thierry Simon
de
l'Amuse-Bouche**



Appréciant le contenu des assiettes autant que les échanges cordiaux, les participants ont confirmé leur attachement à cette rencontre annuelle.



Recensement de la population Février / Mars 2020 La commune cherche un agent recenseur



En février et mars 2020, la commune procèdera à un nouveau recensement de la population. Pour ce faire, elle doit recruter un coordonnateur/agent recenseur, dont les missions se décrivent comme suit :

Rôle du coordonnateur :

Le coordonnateur est l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement. Il organise et prend en charge la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement. Il est également chargé d'encadrer et de suivre le travail des agents recenseurs. La commune a désigné Emmanuelle Boyer, secrétaire de mairie, pour tenir ce rôle dans l'attente de la désignation de l'agent recenseur.

Rôle de l'agent recenseur :

Se former aux concepts et règles de recensement :

- Assister aux séances de formation obligatoire organisées par l'INSEE ;

Effectuer la tournée de reconnaissance :

- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur,
- Les faire valider par le coordonnateur communal du recensement,
- Organiser sa tournée de manière rationnelle.

Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet :

- Déposer à chaque habitant les imprimés de recensement,
- Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne,
- Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier.

Suivre l'avancement de la collecte :

- Tenir à jour régulièrement le carnet de tournée
- Pour les réponses papier : récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis
- Pour les réponses par internet : assurer un suivi des alertes reçues par SMS
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- S'assurer que tous les habitants de son secteur ont répondu aux questionnaires en ligne. Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal, au moins une fois par semaine
- Lui remettre les questionnaires collectés manuellement,
- Comparer les résultats issus d'internet et régler d'éventuels problèmes. Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à sa disposition.

Le présent avis est donc un appel à candidatures pour la mission décrite.

Le candidat sera résident de la commune depuis au moins 5 ans, et devra répondre aux conditions suivantes :

- ✓ **Permis voiture et voiture indispensables**
- ✓ **Savoir utiliser un ordinateur et internet**
- ✓ **Respecter la confidentialité**
- ✓ **Être prêt à se déplacer le soir après 19h00 et le week-end.**

Le forfait de rémunération est aux alentours de 1000 euros net + les frais de déplacement (Négociation entre le Maire et l'agent recruté).

Résultats des Élections Européennes du 26 mai 2019 à Noailhac

Nombre d'inscrits : 338 Nombre d'abstentions : 150 Nombre de votants : 188
Bulletins blancs : 8 Bulletins nuls : 5 Nombre d'exprimés : 175 Participation : 55,6 %

Mme AUBRY M. : 17 Mme LOISEAU N. : 26 M. PHILIPPOT F. : 4 M. BOURG D. : 5
M. LAGARDE J-C : 9 M. GLUCKSMANN R. : 10 M. DUPONT-AIGNAN N. : 8
Mme ARTHAUD N. : 1 M. BROSSAT I. : 5 M. ASSELINEAU F. : 1 M. HAMON B. : 8
M. BARDELLA J. : 33 M. DIEUMEGARD P. : 1 M. BELLAMY F-X : 15
M. JADOT Y. : 27 Mme THOUY H. : 5

Les candidats suivants ont obtenu 0 voix :

M. DE PREVOISIN R., M. CAMUS R., Mme MARIE F., M. TRAORÉ H., M. ALEXANDRE A.,
M. VAUCLIN V., M. GERNIGON Y., M. HELGEN G., Mme CAILLAUD S., Mme DELFEL T.,
Mme TOMASINI N., Mme CORBET C.D.G., M ; SANCHEZ A., M. CHALENÇON C., M. LALANNE F.,
M ; BIDOU O., M. PERSON C.L., M. AZERGUI N.

Budget 2019 : orientations concernant les investissements

Les dépenses d'investissements de l'exercice 2019 (prévision 392.236 €), sont orientées pour l'essentiel sur les gros projets en cours :

- L'année 2 du Plan d'Aménagement du Bourg (186.500 €) anticipe largement sur une partie de l'investissement prévu pour l'année 3, de manière à présenter l'ensemble des travaux de la Place d'Astorg dans le cadre des dotations d'État (DETR). L'attribution de la subvention demandée sécurise l'ensemble du financement prévu pour le PAB. L'année 1 du PAB est en grande partie (94.000 €) en report sur 2019 du fait que la maîtrise d'œuvre n'a été attribuée que fin 2018.
- Le dédoublement du réseau unitaire (eaux de pluie/eaux usées) va connaître son épilogue en 2019, après un arrêt forcé de 8 mois en raison des travaux de recherche archéologique (inscrit pour 60.000 €).
- Le projet d'éclairage de l'église (64.375 €) a fait l'objet de longues discussions avec la DRAC pour une modification de l'implantation des projecteurs. Nous attendons confirmation du financement sur fonds européens pour ce projet qui devrait coûter sensiblement moins que la prévision.
- Enfin, nous avons de plus prévu une dotation de 60.000 € pour l'aménagement du site de la Place du souterrain d'Orgnac, si un accord se dégage avec les services de l'État (secteur préservé au PLU).

Les recettes d'investissement s'équilibrent au budget avec les subventions, excèdent de fonctionnement, et l'emprunt de 100.000 € prévu pour le P.A.B. La mise en place de ce crédit est l'occasion pour nous de renégocier les taux des emprunts souscrits précédemment.

Archives de la mairie

Pour donner suite aux recommandations du Service Départemental des Archives de la Corrèze, nous nous sommes lancés dans le tri et le reclassement des archives de la mairie. Ce travail long et méticuleux a pu être réalisé grâce au concours de Christine Bourgès, sur fonds inscrits au budget de fonctionnement. L'opération a été accompagnée d'un réaménagement de l'espace consacré aux archives à l'étage au-dessus de la mairie, avec extension du linéaire des étagères réalisée par notre cantonnier et les élus.

Les infos mairie

L'élagage expliqué aux habitants

Pour compléter les informations données par le guide de l'élagage des bords de routes, une réunion organisée par la municipalité le 1^{er} février, a mis en présence à la salle des fêtes, les habitants de Noailhac propriétaires de parcelles bordant les voies communales et des élagueurs soucieux de réaliser un entretien durable.

Le maire a rappelé la nécessité d'exécuter ces travaux pour faciliter l'installation de la fibre optique en élaguant les arbres gênants mais surtout pour remédier aux chutes trop fréquentes d'arbres ou de branches sur la voie publique et au danger qu'elles représentent. Il a fait appel à la responsabilité de chacun, en mettant l'accent d'abord sur la sécurité, mais aussi sur le coût d'entretien des routes et les problèmes de réparations des lignes endommagées.



Pour proposer des solutions, Sébastien Birou, professionnel, membre du collectif AGIRR, Arboristes Grimpeurs pour des Interventions Respectueuses et Raisonnées, a fait part de son expérience. Il a mentionné les erreurs à ne pas commettre et les nouvelles consignes du Département qui incitent à couper raisonnablement pour que le travail soit utile.

S'appuyant sur des projections, il a montré l'aspect esthétique et patrimonial de l'arbre, système complexe vivant, qui favorise la circulation de la faune. Il a ensuite expliqué comment on peut mettre les alignements au gabarit routier en dégagant le réseau et en préservant une voûte entre 7 et 9 mètres au-dessus de la route, permettant le passage des camions. Il a insisté sur l'importance du maintien des arbres de lisière correctement taillés qui retiennent les talus et évitent les repousses trop rapides, alors que ceux qui sont endommagés ou trop penchés, en second rideau, devraient être coupés, mais sont souvent oubliés. Croquis à l'appui, Sébastien Birou a donné des indications précises sur la taille des branches pour éviter les déséquilibres et les nécroses.

Ses conseils ont été complétés par ceux d'un autre élagueur, Arthur Marcel, présent à la réunion. Ils ont répondu aux questions du public et donné leur avis sur de nombreux points. Parmi les interrogations, l'impact des coupes avec un lamier, la possibilité de regrouper des propriétaires ou comment élaborer un cahier des charges, sont des points qui ont alimenté le débat.

La dépose des fils téléphoniques doit se faire en liaison avec la mairie.

Tour de l'Avenir

Au cours de sa 3^{ème} étape, le **samedi 17 août prochain**, le Tour de l'Avenir traversera notre commune, en empruntant la RD 38 **entre 13h00 et 14h00**. La commune doit fournir les « signaleurs » qui assurent la sécurité du parcours aux intersections avec des voies communales ou départementales.

Si vous souhaitez participer à cette organisation, il est encore temps de vous inscrire à la mairie ou auprès du maire.

Rando des Musées

Ce circuit de 18 km est désormais réalisé. Il associe les communes de Noailhac, Ligneyrac, Saillac et Collonges qui ont co-financé le projet, subventionné aussi par des fonds européens LEADER (balisage, dépliant avec carte, site internet).

Une **inauguration officielle** est prévue le **vendredi 12 juillet prochain** au cours de la randonnée qui partira de Noailhac à 9h00 (voir page suivante).

Vous trouverez plus de précisions concernant le circuit sur le site : www.rando-des-musees.fr/ et sur le site de l'association NMP : www.noailhacpatrimoine.fr



Rando des Musées Programme randonnée inaugurale du vendredi 12 juillet 2019

Accueil- Inscriptions
8h30

Noailhac – Salle des Fêtes
Café offert

9h **Départ vers**
Arrivée 10h00

Sabazot/Bas d'Issole, **Ligneyrac**
La Vie Contée - Moulin Traditionnel à Huile de Noix
Présentation par les propriétaires
Boissons offertes

10h30 **Départ vers**
Arrivée 12h30

Saillac, Les Quatre Demoiselles, Musée de la noix
Apéritif inaugural offert – Brefs discours officiels
puis pique-nique tiré du sac (à la charge de chacun)
sur la place du marché de pays
(tables mises à disposition)

14h30 **Départ vers**
Arrivée 15h30

Collonges, visites de la Chapelle des Pénitents
et Maison de la Sirène (rafraichissements offerts)

16h30 **Départ vers**
Arrivée 18h00

Noailhac (rafraichissements offerts)
Visite de l'Espace découverte de la faille de Meyssac
et de la pierre

18h30 Fin de la rando. Ceux qui le souhaitent pourront repartir vers
Saillac pour passer la soirée au Marché de Pays.

18.8 km
6 h
Difficulté moyenne

519m 519m 170m 309m

www.rando-des-musees.fr

la rando des musées

Espace de découverte de la faille de Meyssac et de la pierre

Noailhac

La vie contée

Ligneyrac

Collonges la rouge

La maison de la sirène et la chapelle des pénitents

Les quatre demoiselles

Saillac

Alliant sport nature et culture, la Randonnée des Musées conduit les promeneurs sur les chemins tracés au cœur du grand site de Collonges-Turenne.

La découverte de ces paysages remarquables se double du plaisir de visiter, chemin faisant, des musées, espaces ou monuments témoignant des traditions régionales, patrimoine bâti, géologie, culture et exploitation de la noix.

A Saillac, berceau de la noix « Marbot », tout évoque la nucioculture : son pressoir, ses maisons traditionnelles équipées de séchoirs à noix ainsi que ses noyerailles. Les Quatre Demoiselles, vous invite à découvrir autrement la culture de la noix : ses usages culinaires et médicinaux, ses caractéristiques botaniques, son importance dans la vie locale grâce à une muséographie unique et atypique dans un cadre préservé.

Remontez le temps, à la découverte de l'histoire géologique de la commune et de ses environs, dans un magnifique bâti ancien restauré.

Noailhac, situé sur la faille de Meyssac, entre grès et calcaire, propose aux visiteurs son espace dédié à la découverte de la géologie locale et au thème de la pierre.

L'exposition présente au rez-de-chaussée, maquette, panneaux explicatifs, vitrines d'échantillons de roches et fossiles locaux, pour comprendre la formation de la faille et ses conséquences sur les paysages et la flore.

Son impact sur l'architecture et la richesse du patrimoine bâti est exposé au sous-sol.

Afinçages, outils, objets en pierre racontent la savoir-faire des tailleurs, magnifiquement illustré par la cave voûtée 15e-16e siècle.

Avant de quitter le village, une visite de l'église St Pierre et Denis l'imposante, classée monument historique en 1923, la restauration a été saluée par l'attribution du Prix national 2018 des Retours du Patrimoine.

L'espace de découverte, au centre du bourg, est ouvert tous les jours de 10h à 19h tous les jours (fermé en accès libre et gratuit les jours de congé).

la rando des musées

SAILLAC

La Chapelle des Pénitents, édifiée au 15ème siècle dans l'enceinte du Prieuré, a été sauvée de la ruine en 1927 par l'association des Amis de Collonges, créée à cette occasion. Elle reçoit alors un vitrail créé par F. Chigot, puis en 2016 deux vitraux non-figuratifs créés par MM. Mencaillon et Juteau. Elle contient des objets classés du 17ème siècle, munis de cartels explicatifs en français et anglais, avec commentaire par QR-code. Un panneau d'accueil résume l'histoire de la chapelle et de l'association. Des informations détaillées sont données par des cahiers déposés sur des lattes. Ouverts tous les jours toute l'année. Entrée libre.

La maison de la sirène et la chapelle des pénitents

La maison de la Sirène, du 16ème siècle, est la seule habitation de Collonges dont l'intérieur est accessible aux visiteurs. Monument historique, elle présente une architecture bien intéressante avec son toit de lauzes, son passage couvert, sa partie en torchis en encorbaillement, son bel escalier à vis et la célèbre sculpture qui lui a donné son nom. Ouverte en saison touristique, sur demande le restant de l'année, elle abrite diverses expositions, avec la reconstitution d'un intérieur typique du 19ème siècle.

NOAILHAC

Le « Moulin de la Vie Contée » a été ainsi baptisé en hommage au Château de l'ancienne Vicomté de Turenne que l'on peut admirer depuis le seuil du Moulin. Il s'agit d'une ancienne grange-établie.

« Bloc à terre » du XIXe typique de « l'âge d'or des paysans » corréziens, réinventée en moulin traditionnel à huile de noix par Anne Jaubert et Cyrille Abonnat.

Nucioculteurs et mouliniers passionnés, les membres de la famille Jaubert-Abonnat vous feront découvrir l'ensemble de leurs activités : depuis l'élevage des noyers jusqu'à la presse à huile traditionnelle au moulin, en passant par les torchis en encorbaillement, son bel escalier à vis et la célèbre sculpture qui lui a donné son nom. Ouverte en saison touristique, sur demande le restant de l'année, elle abrite diverses expositions, avec la reconstitution d'un intérieur typique du 19ème siècle.

Nucioculteurs et mouliniers passionnés, les membres de la famille Jaubert-Abonnat vous feront découvrir l'ensemble de leurs activités : depuis l'élevage des noyers jusqu'à la presse à huile traditionnelle au moulin, en passant par les torchis en encorbaillement, son bel escalier à vis et la célèbre sculpture qui lui a donné son nom. Ouverte en saison touristique, sur demande le restant de l'année, elle abrite diverses expositions, avec la reconstitution d'un intérieur typique du 19ème siècle.

« Bloc à terre » du XIXe typique de « l'âge d'or des paysans » corréziens, réinventée en moulin traditionnel à huile de noix par Anne Jaubert et Cyrille Abonnat.

« AOC Huile de noix du Périgord »

« L'huile La Vie Contée à noix rue S'abbore, huile ou mordanée, précieuse. Riet d'or... »

COLLONGES-LA-ROUGE

LIGNEYRAC

Adressage

Les travaux conduits par les élus avec La Poste ont subi un certain retard en raison de difficultés de saisie informatique rencontrées par La Poste. Une restitution des travaux a été faite par Madame Contie (La Poste) lors de la réunion du Conseil municipal du 4 juin dernier. Une nouvelle réunion de travail a été fixée au 21 juin avec les élus.

Il a été décidé d'organiser une **réunion publique de présentation, le vendredi 20 septembre prochain à 20h00, à la salle des fêtes.**

À la suite de ces derniers échanges et d'ultimes ajustements, le Conseil municipal adoptera les dénominations et numérotations retenues, par une délibération qui pourrait être prise lors du Conseil municipal du 24 septembre.

Le Département nous a communiqué de nouvelles prévisions de réalisation du câblage de fibre optique pour notre commune. C'est fin 2020 que l'intégralité de la commune devrait disposer de boîtiers de raccordement à proximité des habitations. Les opérateurs de téléphonie feront alors des offres commerciales dans les trois mois qui suivront, en proposant des modalités financières pour le raccordement jusqu'à l'intérieur des maisons et les abonnements (Orange, Bouygues, Free, SFR).

Beaucoup d'entre nous ont déjà procédé aux travaux d'élagage préparant l'intervention des équipes qui posent la fibre. Les autres riverains doivent mettre à profit les mois qui viennent pour se conformer aux directives d'entretien des arbres en bordure des voies départementales ou communales.

Le Département nous a signalé des travaux consacrés à la fibre optique sur la D150 entre Turenne et Lanteuil, du 3 juin au 30 septembre cette année, qui donneront lieu à une circulation alternée.

Fibre optique



Sécheresse et catastrophe naturelle

Suite à la demande de plusieurs habitants de la commune, la mairie a constitué un dossier de demande de classement au titre de catastrophe naturelle, pour des problèmes liés à la sécheresse et réhydratation des sols. Cette requête a été entendue, puisque la commune a bénéficié de ce classement (qui déclenche les prises en charge de dégâts par les assureurs), pour les observations faites en 2018.



Encombrants

Le 11 avril, la journée des encombrants a été bien remplie pour Patrick Pomarel et Julien Michaud, appelé en renfort pour ce transport d'objets lourds.

14 familles se sont inscrites en mairie pour bénéficier de ce service proposé aux personnes qui n'ont pas les moyens de transporter elles-mêmes des éléments volumineux. 6 voyages à la déchèterie ont été nécessaires et notre agent communal a dû consacrer une demi-journée supplémentaire pour terminer cette mission.

Les demandes grandissantes montrent l'intérêt de cette journée qui permet d'aider les habitants en évitant des accumulations de déchets indésirables.

Travaux

Travaux routiers

Compte tenu du poids important des grands projets, et du fait que désormais environ 40% des voies communales sont sous la responsabilité de la ComCom pour leur entretien (voies d'intérêt communautaire dont nous parlons plus loin), le budget consacré à l'entretien des voies communales sera cette année de l'ordre de 25.000 € à 35.000 € selon l'évolution des engagements. Le secteur du Puy de la Ramière sera traité en priorité.

Plan d'Aménagement du Bourg (P.A.B.)

Après la confirmation des subventions portant sur l'intégralité du programme triennal, nous allons passer à la phase d'attribution des marchés aux entreprises.

Au premier semestre de cette année, plusieurs réunions se sont tenues avec INDIGO/COLIBRIS (maître d'œuvre sélectionné fin 2018), la DRAC, l'ABF, le CAUE, en coordination avec SOCAMA qui assure la maîtrise d'œuvre pour l'illumination de l'église.

Le projet a été présenté au Conseil municipal et a fait l'objet d'ajustements en vue de lancer les consultations mi-juin.

Les travaux concernent principalement la rue de la Liberté, la place d'Astorg, le pourtour de la place de l'Église, une partie de la place des Noyers, et devraient commencer à l'automne. L'aménagement de la place-même de l'église fera l'objet d'une tranche optionnelle en raison des incertitudes liées aux positions de la DRAC.

Réseau de collecte des eaux de pluie

L'entreprise SOGEA a terminé les travaux de dédoublement du réseau unitaire qui traverse le bourg depuis la RD150 (niveau du restaurant La Bastidie), pour aller jusqu'à la station de relevage rue de l'Hospitalet. Rappelons que ce chantier était interrompu depuis juin 2018, date de l'arrêté pris au nom du Préfet de Région pour prescrire des travaux de recherche archéologique préventive. Nous disposons désormais sur ce trajet d'une double canalisation : les anciennes conduites sont affectées à la collecte des eaux de pluies et des conduites neuves en PVC ont été posées pour la collecte des eaux usées.

Toutes les habitations qui disposaient des arrivées différenciées eaux usées/eaux de pluie en limite de voie publique ont été directement raccordées durant les travaux. Trois habitations dont les canalisations n'étaient pas différenciées sont restées branchées sur la collecte des eaux usées ; les propriétaires disposent d'un délai de deux ans pour procéder aux mises en conformité.

Les tests de compactage et étanchéité sont intervenus mi-juin, autorisant une reprise du goudronnage des tranchées dans la foulée.



Travaux

Travaux divers sur l'église

Le raccordement du versant nord de la couverture de l'église au réseau d'eau de pluie reste en attente d'une réponse du Service Régional d'Archéologie qui est régulièrement relancé.

Le rapport officiel de l'INRAP sur les fouilles de novembre 2018 vient tout juste de parvenir en mairie. Il va servir de base à ces discussions ainsi qu'aux recommandations du SRA pour l'aménagement de la place même de l'église.

Nous avons reçu l'accord de la Préfecture pour l'installation d'un système de vidéoprotection à l'intérieur de l'église. Les travaux ont été attribués à l'entreprise ARELEC19.

Le projet de mise en lumière de l'église a fait l'objet de longues discussions avec la DRAC et l'ABF notamment, pour aboutir à un projet moins intrusif pour l'église et de fait moins coûteux. Nous attendons une validation des actualisations par les services attributaires des subventions LEADER, pour confirmer la commande des travaux à SDEL/CITÉOS.

Travaux sur l'accessibilité

La commune est presque arrivée au terme de son programme triennal de travaux pour mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics. Dernièrement, des rampes d'escalier et la sécurisation des marches ont été réalisées autour de l'école (entreprises Cassagne et Naert). Il nous reste à modifier la porte d'entrée mairie et le guichet d'accueil du bureau du secrétariat (travaux attribués à l'entreprise Gomez).

Relations intercommunales

Noailhac accueille la conférence des maires

Lundi 29 avril, la Conférence des Maires de la Communauté de Communes Midi Corrèzien avait choisi Noailhac pour cadre. Les maires des 34 communes de la CCMC étaient convoqués pour deux réunions successives d'information et d'échanges sur divers sujets d'actualité. Le Président Alain Simonet conduisait les débats, qui ont aussi été honorés de la présence du Président du CD19, Pascal Coste.

La première partie des travaux était consacrée au Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUi) en cours d'élaboration sur l'ensemble de la Communauté de communes. Les représentants de la CCMC et du Cabinet Dejante ont fait un point d'étape sur les premières observations,

les visites des communes, le portrait du territoire sous les aspects agricoles, démographiques, de l'habitat, et les ateliers thématiques à venir. Le programme des études va continuer, dans la perspective d'un PLUi qui pourrait être disponible au printemps 2022.

La Conférence des Maires s'est poursuivie, avec l'appui du cabinet ECOFINANCE, par une présentation et une discussion sur la disparition programmée de la Taxe d'Habitation et la manière dont les collectivités territoriales pouvaient s'organiser à ce propos.

D'autres sujets aussi techniques se sont succédé, touchant aux compétences et à l'organisation des activités entre communes et Communauté de communes : les sentiers de randonnée d'intérêt communautaire et le coût de leur entretien, la volonté de conserver au niveau des communes la compétence sur l'eau et l'assainissement collectif, ou encore la recombinaison de l'organe délibérant de la CCMC l'année précédant le renouvellement général des conseils municipaux.



Relations intercommunales

Vous l'avez désormais bien compris, la commune s'ouvre sur l'extérieur et collabore avec diverses entités auxquelles elle participe, ce qui nécessite un suivi attentif, et une participation active, compte tenu des incidences en termes d'organisation ou sur le plan financier. Il s'agit ainsi de la Communauté de Communes Midi Corrézien, du P.E.T.R. Vallée de la Dordogne Corrézienne, du Secteur Intercommunal d'Électrification, du syndicat des Eaux Bellovic, du SIRTOM (ordures ménagères et déchèterie) ;

La Communauté de Communes (CCMC)

Le site internet de la CCMC donne des informations utiles sur les activités et services offerts :



Midi Corrézien
Communauté de communes

Communauté de communes Midi Corrézien
Rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne
Standard : 05 55 84 31 00
contact@midicorrezien.com



Retrouvez toutes les infos
de la Communauté de Communes
sur : www.midicorrezien.com

❑ PLUi : avancement des travaux au sein de la ComCom et dans les communes

Rappel : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme de référence, décrivant par zones, toutes les occupations ou activités possibles sur le territoire. Noailhac dispose d'un PLU depuis 2012, mais, compte tenu des compétences prises par la Communauté de Communes Midi Corrézien, notre PLU sera refondu dans un PLU intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration.

Le calendrier des opérations a été présenté à la conférence des maires de la CCMC qui s'est tenue au Pescher le 17 janvier dernier, avec une présentation conduite par le cabinet DEJANTE, maître d'œuvre du projet.

Les diagnostics préalables agricoles ont été réalisés, après concertation avec des représentants du monde agricole de toutes les communes. Nous entrons dans la phase de définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il est prévu d'aboutir à une proposition complète du PADD au premier trimestre 2020, qui pourra être utilisée (éventuellement amendée) par les nouvelles équipes communales élues au printemps 2020. La définition des cartes de zonages et règlements interviendra ensuite, l'adoption finale du PLUi étant programmée pour le printemps 2022.

Des phases de concertation ont déjà été lancées, avec des registres accessibles aux habitants dans chaque commune (celui de Noailhac est ouvert) et aussi un questionnaire envoyé à toutes les communes, pour alimenter la réflexion sur les orientations du PADD, avec un diagnostic proposé en septembre 2019. Les secrétaires de toutes les communes participeront à une réunion d'information spécifique.

La Communauté de Communes (CCMC)

❑ Voirie d'intérêt communautaire :

Pour se mettre en conformité avec les règles définies par la CCMC qui a pris la compétence « voirie d'intérêt communautaire », une partie de la voirie communale a fait l'objet d'un classement en voirie d'intérêt communautaire, selon des critères de fréquentation et de liaison géographique.

L'objectif était de classer environ 50% de la voirie communale de cette manière, mais Noailhac a préféré rester un peu en-dessous de ce niveau. C'est ainsi que 9,030 km de voirie (voies communales VC2, 6, et 7/8) sont concernés, sur 24 km de voies communales. La commune reste propriétaire de ces voies, toutefois, la ComCom prendra en charge l'entretien de ces routes (revêtements routiers). Mais, en contrepartie, la commune devra verser à la ComCom une compensation pour transfert de charges, d'un montant annuel de 11 197,20 €.

À l'inverse, le débroussaillage de ces voies restant effectué par la commune, nous refacturerons à la ComCom 3 070,20 € H.T de prestations, pour le même linéaire. Nous continuerons aussi d'assurer les reprises urgentes en enrobé à froid, à partir d'une dotation annuelle de produits mis à notre disposition. Les montants arrêtés restent à confirmer par la CLECT, mais ils ont déjà été calculés de façon très précise par la Commission voirie.

❑ Chemins de randonnée d'intérêt communautaire :

Comme pour la voirie communautaire, la commune a transféré l'entretien d'une partie de ses chemins de randonnées à la ComCom. (chemins de randonnées classés au PDIPR). Il convient de régulariser les transferts de charges pour l'entretien de 16,9 km de linéaire, pour un montant qui serait de l'ordre de 1.500 € annuels (concerne les « Chemins retrouvés » et une partie des « circuits de découverte de la Vicomté de Turenne »). Ici aussi, ces chiffres sont indicatifs tant que la CLECT ne se sera pas prononcée sur les montants effectifs.

PETR VDC

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vallée de la Dordogne Corrézienne regroupe notre Communauté de Communes Midi Corrézien et la ComCom Xaintrie Vallée de la Dordogne, dans le cadre de projets communs de valorisation et développement du territoire. Les sujets d'actualité -traités notamment lors de la réunion du comité syndical du 3 juin dernier à Auriac- portent sur :

❑ **Tourisme :**

- Le produit de la taxe de séjour (reversée à l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne) se maintient autour de 215.000 € annuels. L'Office de Tourisme a lancé une campagne sur le thème de « l'étonnant voyage Vallée de la Dordogne », argumentaire développé à l'usage des professionnels du tourisme.
- Projet de wifiterritorial : le PETR veille à la prise en compte d'un service internet de séjour, orienté sur les prestations locales.
- OT : Bureau d'Information de COLLONGES : Le projet de réalisation du nouveau bureau d'accueil progresse bien, le PETR devenant propriétaire du terrain de l'ancien Café de la Gare, et les aspects financiers étant résolus. Un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé et se trouve en phase de sélection d'un cabinet d'architecte.

❑ **Développement territorial :**

Plusieurs conventions ont été régularisées avec la Région Nouvelle Aquitaine (contrat de cohésion et de dynamisation VDC), aussi pour un partenariat avec l'association « S'installer en Massif Central » et avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze (travaux sur la marque Vallée de la Dordogne), et la signature du contrat de ruralité (financement de projets par l'État).

Relations intercommunales

FDEE19 - Électrification rurale

La commune de Noailhac a confirmé son adhésion à la Fédération Départementale de l'Électrification et de l'Énergie de la Corrèze, lui transférant la compétence relative à la distribution publique de l'électricité. L'opération vise à maintenir juridiquement le schéma d'intervention antérieur qui nous donnait satisfaction. Le Conseil a désigné C. Lassalle et J. Bouygue comme délégués titulaires de la commune au secteur Intercommunal d'Électrification de Meyssac.

La dernière réunion qui s'est tenue début juin a permis de faire le point des travaux programmés sur le Secteur. En particulier, sur Noailhac, un renforcement de ligne sera réalisé en octobre à Castel Dijo (M. et Mme Magne).

L'extension de ligne pour alimenter le secteur constructible haut de La Doradie est programmée pour fin d'année/début 2020. La ligne sera enterrée, compte tenu du classement de la zone. Le Syndicat financera 300 m. sur les 350 programmés, le solde restant à la charge de la commune. La réalisation profitera à toute cette zone potentiellement constructible au P.L.U. de la commune, dans le cadre de permis d'aménager.

Le Syndicat est également compétent pour étudier le développement de bornes de recharge électrique pour véhicules automobiles. Il a été décidé d'installer une borne sur le secteur, à Meyssac même.

Syndicat BELLOVIC - Réseau d'eau du Nord de la commune

En mars, le syndicat Bellovic a engagé des travaux à Orgnac pour remédier aux différents dysfonctionnements dont se plaignaient les usagers. Les conduites d'eau, sous-dimensionnées, ont été changées sur 1 kilomètre par SOGEA, pour faire face aux projets de constructions nouvelles.



En mai, les travaux se sont poursuivis par la réhabilitation de la station de Brousse pour pallier les coupures de courant et assurer le service public de distribution d'eau sur les hauts de Noailhac, Collonges et Lagleygolle, soit une soixantaine d'habitations. L'eau arrive à Brousse par gravitation depuis Lescurotte quasiment sans pression, il est donc nécessaire d'avoir une station de surpression.

Par ailleurs, afin d'éviter de dépendre de la distribution électrique, un groupe électrogène est installé. Il sera démarré manuellement par les agents de la Saur en cas de coupure électrique.

Cette installation et les changements de conduites permettront de répondre aux besoins en eau potable des usagers, pour un coût global d'environ 100 000 euros à la charge du syndicat Bellovic.



Syndicat BELLOVIC - Les victoires de l'investissement local remises à Bugeat

Jeudi à Bugeat a eu lieu la remise des prix de la première édition des victoires de l'investissement local en Corrèze. La cérémonie s'est déroulée durant l'Assemblée Générale de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Corrèze (ADM 19). Ce concours initié par la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze (FDTP 19) a été organisé en partenariat avec l'ADM 19 et la banque des territoires.

Ces victoires visent à récompenser les collectivités locales de notre territoire : communes, intercommunalités, syndicats, de toutes tailles pour leur investissement et l'aménagement de nos villes. Elles valorisent les projets de Travaux Publics pour améliorer notre quotidien, développer et entretenir de façon durable nos infrastructures et s'adapter aux nouvelles technologies afin de répondre aux attentes de nos concitoyens et aux grands enjeux de demain.

Après délibération, les jurys, composés de représentants de l'ADM19, de la FDTP 19 et des syndicats de spécialité, ont respectivement primé pour cette première édition :

- **Jacques Bouygue, président du Syndicat Mixte de Bellovic dans la catégorie aménagement écologique pour son projet de restructuration de l'alimentation en eau potable globale des trois syndicats préexistants Roche de Vic, SIERB et BBM Eau.**

- Jean-Luc Dupuy, maire de la commune de Chabrignac dans la catégorie cadre de vie pour l'aménagement de son bourg.
- Jean-Paul Grador, maire de la commune d'Uzerche dans la catégorie énergie et mobilité bas carbone pour l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques.
- Josette Fargetas, maire de la commune de Juillac dans la catégorie énergie et mobilité bas carbone pour le remplacement de l'ensemble des lampes à sodium de l'éclairage public par des LED.
- Aucun projet n'a pu être valorisé dans la catégorie aménagement numérique.

Les vainqueurs de cette année peuvent maintenant déposer un dossier de candidature pour tenter leur chance à l'édition 2020 des victoires de l'investissement local national. Les finalistes de ces victoires nationales seront récompensés durant le Salon des Maires de Paris.



Du côté de l'école

Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants des écoles

Samedi 13 avril, une vingtaine d'enfants des écoles du RPI et leurs familles se sont retrouvés au lieu-dit Orgnac pour une chasse aux œufs. Soleil et convivialité étaient au rendez-vous de ce bon moment organisé par l'Association des Parents d'Elèves. À 15h, les plus petits munis de leur panier se sont élancés en quête des précieux trésors tandis que les plus grands avaient déjà le regard tourné vers les chemins et recoins les plus insolites. Une fois le butin collecté, tous ont pu partager un goûter, l'occasion pour les parents d'échanger ou parfois de faire connaissance. Une belle journée pour tous !

Céline Boudy



Les savons des parents d'élèves.

La première vente ayant eu un franc succès, nous allons de nouveau proposer des savons pour la fin de l'année (4 parfums). Si vous êtes intéressés, merci de contacter Elodie Laffaire : elodie.laffaire@hotmail.fr - vente au profit d'activités pour les enfants des écoles.



Dans la classe de maître Arnaud



Des vikings à l'école.



Cette année les enfants ont pu travailler sur le thème des vikings.

Ainsi ils ont appris à tracer des runes nordiques, réaliser des colliers, dessiner des drakkars...



Les élèves ont également découvert des chants, danses et combats vikings qu'ils présenteront lors de la fête de l'école.



Les plus grands ont confectionné des casques et des haches pour parfaire leur tenue de spectacle.



Les petits vikings sont prêts pour aller affronter le public qui, nous l'espérons, viendra nombreux pour l'occasion.

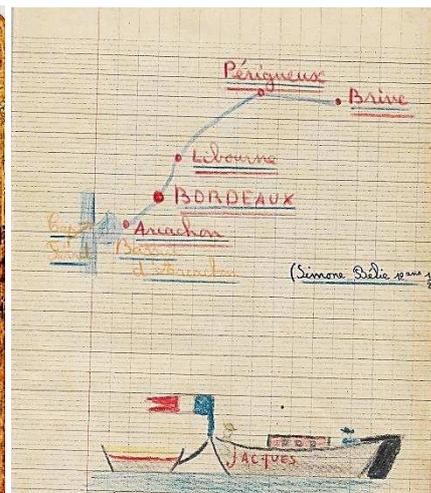
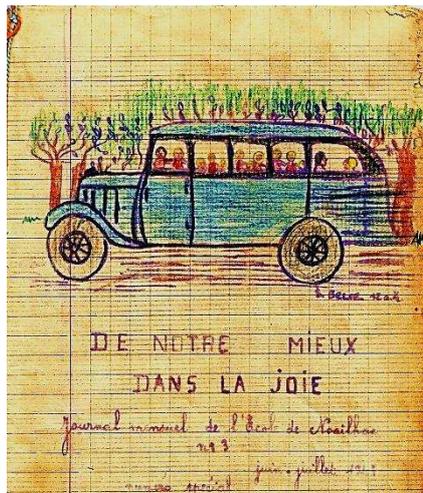




De notre mieux dans la joie - Journal mensuel de l'école de Noailhac,
N° 3 - Juin, juillet 1947, numéro spécial prêté par Simone Bélie-Gaillegot

Notre beau voyage

Depuis la création de la coopérative scolaire, un grand voyage avait été le but poursuivi et c'est grisés d'impatience et de plaisir que tous les coopérateurs prirent, samedi à l'aube, la route vers Bordeaux et le bassin d'Arcachon...



La tasse de monsieur Serrager

Au Pilat, le maître, Marcel Hilaire, Yvon Bonneval et André Jaladis avaient décidé de faire boire la tasse à monsieur Serrager.

Au moment où ce dernier s'y attendait le moins, le maître et les autres l'empoignent en souplesse, malgré tous ses débats et le font plonger. La tête de la victime ressort vite de l'eau, grimaçante et crachant : « Pouah ! Que c'est salé ! » Le pauvre monsieur Serrager a dû boire plus d'eau qu'il n'en voulait. Sa grimace épouvantable fit rire tout le monde. Ça valait certainement pour beaucoup de gens un bon théâtre !

Yvette PEYRAT, 12 ans.



La tasse de monsieur Bélie

Monsieur Bélie marchait au bord des vagues mais ne se baignait pas. Tout à coup, survient le maître en nageant. Il attrape monsieur Bélie par côté et le roule dans l'eau brusquement. Puis il repart à la nage. Libéré, monsieur Bélie se relève et fait une drôle de grimace et dit : « Quelle peste, cette eau salée ! »

Roger MARTI, 11 ans et demi.

La trempette de mademoiselle Sacreste

Mademoiselle Sacreste, Yvette et moi, parlions sur la plage quand tout à coup, le maître arriva derrière nous, saisit dans ses bras mademoiselle Sacreste et l'emporta dans l'océan. Elle se débattit bien mais le maître ne la lâcha pas et d'autres jeunes gens arrivaient pour l'aider. Tous ensemble, ils tinrent un moment mais elle se débattit avec une telle vigueur qu'ils furent obligés de la lâcher.

Simone Bélie, 12 ans et demi.

La baignade

Quand on est revenu du Cap Ferret, on est allé au Pilat se baigner.

Les uns étaient en maillot de bain, les autres avaient retroussé leur robe ou leur pantalon. Tout le monde pataugeait dans l'eau salée. On ramassait des coquillages. Yvon Bonneval, André Jaladis, le maître et mon frère ont fait prendre une tasse à monsieur Serrager et à monsieur Bélie.

Je m'étais mise pieds nus avec Monique. Mademoiselle Sacreste, Simone Bélie et Yvette Peyrat se donnaient la main et faisaient la ronde dans l'eau.

Après, on s'habilla et on alla manger, assis sur le bord du talus, à côté du car, face à l'océan infini. En mangeant, on voyait des lueurs, de larges plaques vertes, des reflets de vagues argentées sur la mer.

Marie-Jeanne Hilaire, 12 ans.

Le retour

Le soir, on est parti d'Arcachon à neuf heures, après avoir mangé. Quand on est passé dans Bordeaux, tout était illuminé. Nous chantions à tue-tête dans le car. Après avoir dépassé Bordeaux, tout le monde s'endormit. On était fatigué, on n'en pouvait plus. De temps en temps, on se réveillait en sursaut, ne sachant plus où on était. Nous n'avons même pas vu les villes traversées déjà le matin, Libourne, Périgueux et Brive.

Ceux de La Rougerie furent étonnés d'être déjà chez eux et moi-aussi les yeux à moitié fermés, les jambes fatiguées. Quand nous arrivons au Pératel, nous n'en pouvions plus mais nous étions heureux.

Monique Decroix, 12 ans.

Pass' métiers dans l'agriculture



**UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE**



Pass' métiers
**UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE**

Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire : une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ
POUR TOI INCROYABLE...



- **D'approcher le monde du travail** de très près.
- **De faire le tri** des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour **signer un contrat d'apprentissage** quand le moment sera venu.
- **De commencer à travailler** ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER
UNE ENTREPRISE !



- **Fais jouer ton réseau** : regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des « bonnes adresses ».
- **Clique** sur le site de la Chambre d'Agriculture de ton département et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- **Appelle** la Chambre d'Agriculture, nos conseillers répondront à tes questions.

IL TE FAUT PASSER
PAR PLUSIEURS ÉTAPES
INDISPENSABLES



- **Dès que tu as trouvé ton entreprise**, la Chambre d'Agriculture valide la mise en œuvre de **PASS'métiers** en établissant la convention de stage.
- **Tu remplis la convention avec l'entreprise** et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- **Tu définiras avec l'employeur** le déroulé, et l'organisation de ton stage.



CÔTÉ PRATIQUE : TOUT
EST OPEN OU PRESQUE !

- **C'est la Chambre d'Agriculture de ton département qui prend en charge l'assurance de ton stage.** Tes parents n'ont rien à faire !
- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) **de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !**
- **Découvre 2 métiers** dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil **si elle peut te proposer un contrat par alternance.**
- A ta demande, la Chambre d'Agriculture prend contact avec le chef d'entreprise **pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.**



...UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

Pass' métiers
**UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE**

+ d'infos sur : www.apprentissage-ca-rapporte.com

Votre correspondant PASS'métiers

Dordogne : Magali VILLEMUR LE POTTIER - Tél. 05 53 35 88 15 - magali.lepottier@dordogne.chambagri.fr
Gironde : Anne-Marie FRADIN - Tél. 05 56 79 64 25 - apprentissage@gironde.chambagri.fr
Landes : Christine PASSICOS - Tél. 05 58 85 45 40 - formation@landes.chambagri.fr
Lot-et-Garonne : Sabine SAUDOYER - Tél. 05 53 77 83 97 - sabine.saudoyer@ca47.fr
Pyrénées-Atlantique : Valérie BONY - Tél. 05 59 90 18 35 - apprentissage@pa.chambagri.fr

Europ'raid : Nos trois jeunes bientôt sur le chemin du départ

Le dernier Noailhac Info de décembre 2019 (p 47) présentait le projet d'Emilie Léonard, Alexandre Pasadas de la Doradie et Valentin Certes de Ligneyrac, qui souhaitaient participer à l'Europ'Raid, un raid Humanitaire et solidaire du 27 juillet au 17 août 2019.

Eh bien... le projet a abouti ! Il est maintenant dans sa phase finale de préparation.

Nos trois jeunes seront sur la ligne de départ le 27 juillet à la Roche-sur-Yon avec les 250 équipes sélectionnées soit 750 jeunes au total.

Même si le budget n'est pas encore tout à fait bouclé, les 70 kg de matériel médical ou scolaire sont dans les cartons et surtout la voiture, obligatoirement une 205 Peugeot, subit les derniers réglages et relooking avec customisation et impression des publicités et sponsors.

Tous ces colis seront distribués dans des villages de l'Europe de l'Est comme en Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine et en Bulgarie où de nombreux enfants n'ont pas encore accès à l'école ou dans des conditions médiocres, en particulier dans les petites bourgades de campagne, éloignées des grandes villes. C'est plus de 10 000 km qu'il faudra parcourir en 22 jours !

Une belle aventure humanitaire et solidaire. Et ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse ? En tout cas bravo à ces jeunes pour leur élan et leur belle énergie !

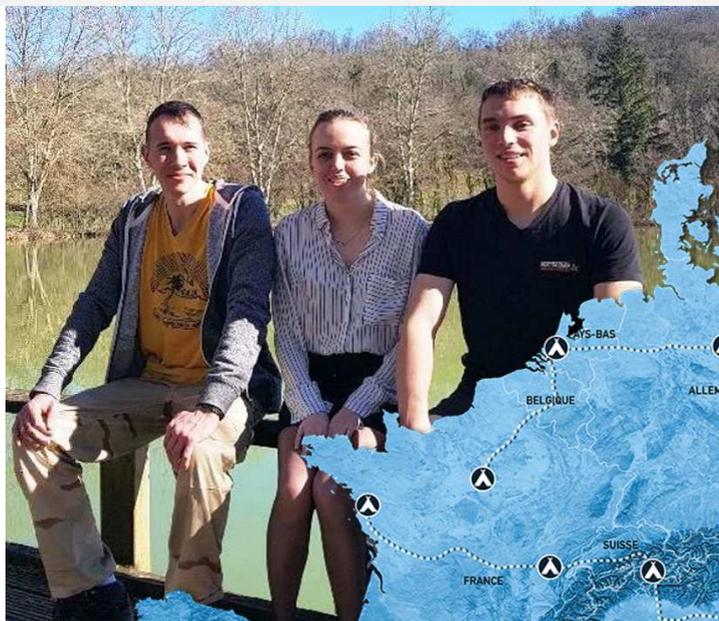
Nous pouvons encore les aider pour les quelques centaines d'Euros qu'il leur reste à trouver (pour un budget total de 6700€)

- soit en participant à la cagnotte en ligne sur <https://www.lepotcommun.fr/pot/dkiksgyu>
- soit en contactant leur association locale « EVA'RAID » (Emilie, Valentin, Alexandre), association loi 1901 à but non lucratif, par courrier ou par mail.

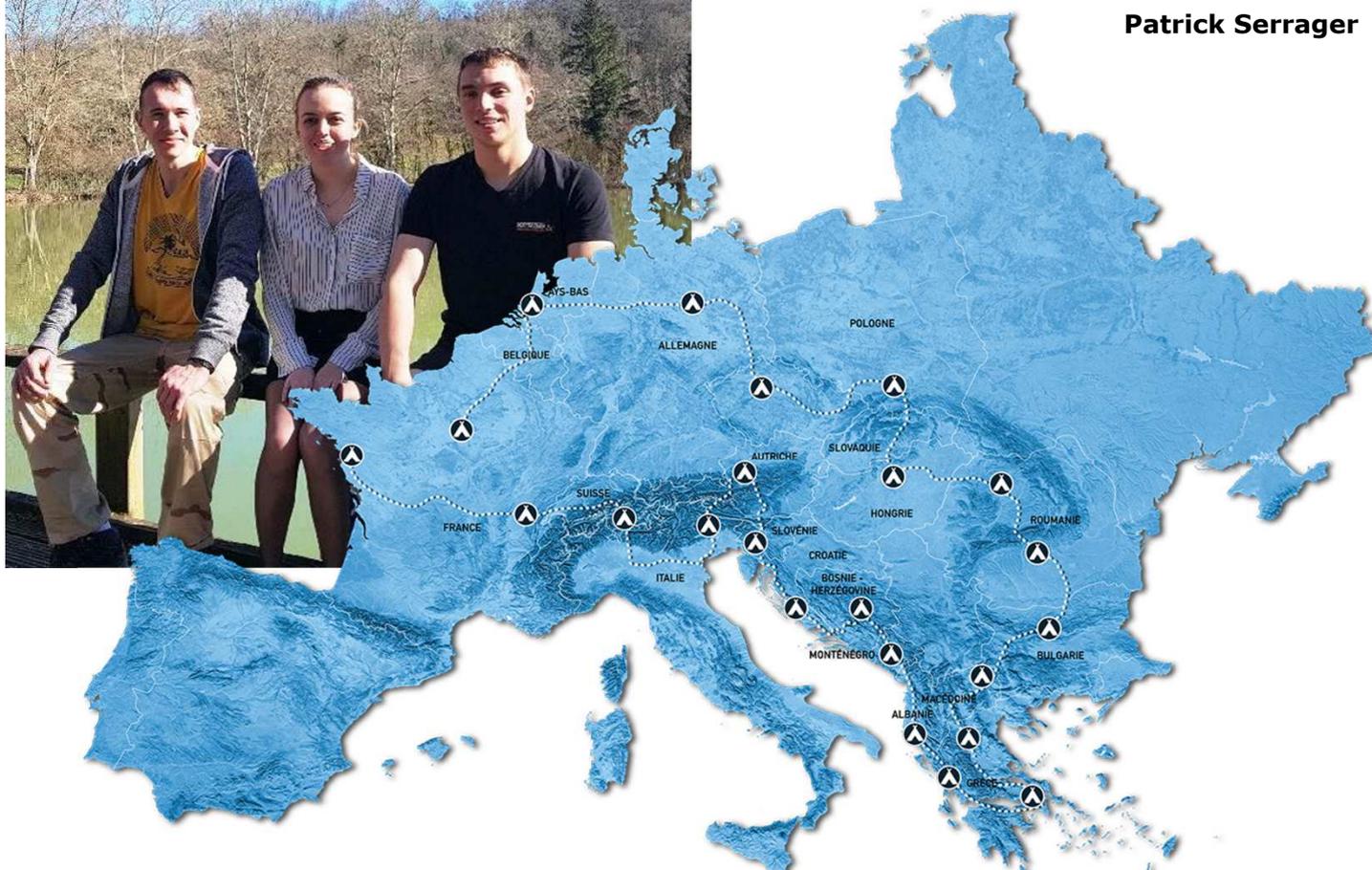
@ : eva.raid2019@gmail.com

Siège social de l'association: La Doradie, 19500 Noailhac (Chez Émilie Léonard)

Nous leur souhaitons un bon voyage fait de belles rencontres et partages enrichissants.



Patrick Serrager





Recherche de bénévoles pour l'opération Bavard'âge

Pour préserver le lien social, le service de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) lance l'opération Bavard'âge sur l'ensemble du territoire Midi Corrèzien. Cette action s'appuie sur un réseau de bénévoles pour effectuer des visites à domicile chez les personnes âgées, qui en ont fait la demande, dans un champ d'intervention bien défini.

Les bénévoles visiteurs comme les personnes souhaitant être visitées doivent s'adresser directement à

Mme Valérie LIMES du service de l'ICA :

Par téléphone au **05 55 84 05 05**,
Par mail : ica@midicorrezien.com

Portage de repas à domicile



*Portage de repas
à domicile*



un service de votre collectivité

Et si les repas à domicile étaient faits pour vous ?

Pour toutes les personnes à partir de 60 ans ou ayant une perte d'autonomie temporaire ou permanente. Pour plus de renseignements, contactez-nous au 05.55.84.05.05 ou sur ica@midicorrezien.com

Et si je recevais une visite !

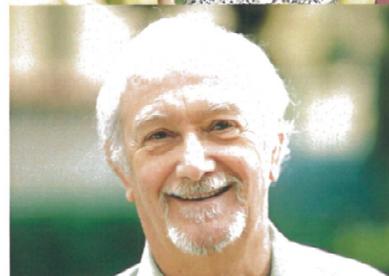
Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...

Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite

Vous êtes intéressé(e) ? Vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation



Un réseau
de bénévoles
auprès
des personnes
isolées

Le Comice Agricole

Le Comice agricole cantonal 2019, aura lieu à Noailhac le samedi 3 août, à l'entrée du bourg, dans les prés qui entourent la Patte d'oie.

Il reste une tradition bien ancrée dans la région, même s'il ne s'est pas tenu à Noailhac depuis l'an 2000. C'est une vitrine pour les agriculteurs qui exposent leurs productions (bovins, ovins, équins, volaille, lapins), et une opportunité pour les habitants et les touristes de s'informer et de voir un mini salon de l'agriculture.

Dès 8 heures les animaux seront présentés, des prix leur seront attribués par un jury d'éleveurs, en fin de matinée. Une exposition de matériel agricole, des démonstrations de dressage de chiens de troupeaux, de battage à l'ancienne, une animation musicale, seront au programme de la manifestation.

La convivialité est un aspect important des comices, les repas avec les produits de pays en font partie. Le casse-croûte avec son incontournable tête de veau sera proposé jusqu'à 10h30. À partir de 12h30, un copieux déjeuner débordera largement sur l'après-midi et réunira exposants et visiteurs qui pourront poursuivre les échanges à la buvette.

Toute une logistique sera mise en place pour cette journée, elle sera assurée en partie par l'équipe du Comice autour de son président Eric Ciscard et par la municipalité de Noailhac secondée par les associations locales.

Plusieurs réunions préparatoires se sont déjà tenues, la prochaine aura lieu

**vendredi 5 juillet à 20h30
à la salle des fêtes.**

Chacun peut y participer et proposer son aide, il manque encore des bénévoles.

**Pour participer à ce projet,
s'inscrire**

à la mairie : **05 55 25 42 09**

Ou mail :

mairie.noilhac19@wanadoo.fr

ou

auprès du maire : **06 80 17 03 31**

ou mail : cmc.lassalle@orange.fr

**COMICE AGRICOLE
NOAILHAC 2019**

Samedi 3 août 2019

Programme

Ouverture au public : 8h00
8h30 : Casse-croûte : Tête de veau
10h30 : Jugement du bétail
11h30 : Remise des prix et apéritif
12h30 Repas

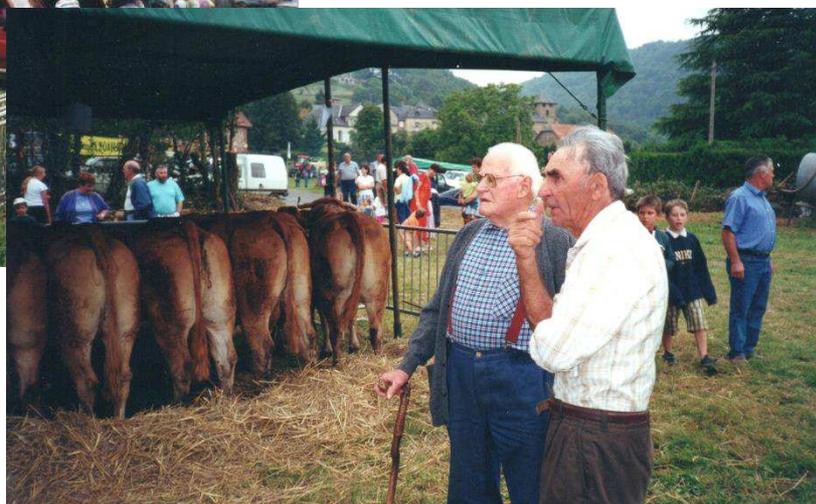
Exposition de matériel agricole
Démonstration de battage : 11h et 15h
Dressage chiens de troupeaux
Animation musicale

Palmarès du Comice agricole 2000

Le précédent Comice Agricole à Noailhac s'est tenu le 12 août 2000.

Raymond Jaladi nous communique l'article du journal La Montagne qui dévoile la liste des lauréats du concours.

Quelques photos illustrent cette belle journée



□ Noailhac

Un comice agricole très réussi

Depuis quelques années, le comice agricole cantonal de Meyssac a la possibilité de se décentraliser du chef-lieu de canton.

Cette année 2000, c'était à Noailhac qu'il se tenait avec l'aide de la commune voisine de Ligneyrac.

Les deux maires, MM. Garcia pour Noailhac et Simbèlie pour Ligneyrac ont toutes les raisons d'être satisfaits du succès remporté. Une organisation méticuleuse, des apports nombreux et un important public en sont les premiers faits remarquables.

Près de 60 bovins, 30 équins, 20 moutons, cochons, caprins, volailles, légumes et produits du terroir étaient la panoplie que les visiteurs pouvaient admirer.

Les personnalités étaient nombreuses à avoir répondu à l'invitation des organisateurs. On y remarquait : MM. H. Salvant, conseiller général et président du comice, le Dr Blavignac, maire de Meyssac, et la presque totalité des maires des 14 communes du canton. Le sous-préfet de Brive, M. Murat, sénateur-maire, le capitaine Renard, commandant la circonscription, M. Bassaler, député suppléant de M. Naucha, M. Laporte, pour la caisse régionale du Crédit Agricole, M. Deveyrac, directeur du Haras de Pompadour.

A 12 h 30 avait lieu la remise des coupes ainsi que l'énoncé du palmarès qui est le suivant.

BOVINS

Génisses 12/18 mois. – 1^{er}, Marcel Issartier ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Marcel Issartier ; 4^e, Marcel Issartier ; 5^e, Jérôme Jaladis.

Génisses de moins de 1 an. – 1^{er}, Michel Jalinier.

Génisses suitées. – 1^{er}, Michel Jalinier.

Génisses 18 à 24 mois. – 1^{er}, Jérôme Jaladis ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Michel Jalinier.

Génisses de plus de 24 mois. – 1^{er}, Marion Jaladis ; 2^e, Marion Jaladis ; 3^e, Michel Jalinier.

Vaches de moins de 5 ans pleines. – 1^{er}, Michel Jalinier ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Christophe Valeille ; 4^e, Jérôme Jaladis.

Vaches de moins de 5 ans suitées. – 1^{er}, Christophe Valeille ; 2^e, Christophe Valeille ; 3^e, Christophe Valeille.

Vaches entre 5 et 10 ans. –

1^{er}, Christophe Valeille ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Marcel Issartier ; 4^e, Jérôme Jaladis ; 5^e, Jérôme Jaladis.

Vaches suitées entre 5 et 10 ans. – 1^{er}, Christophe Valeille ; 2^e, Michel Jalinier ; 3^e, Christophe Valeille ; 4^e, Jérôme Jaladis.

Vaches pleines de plus de 10 ans. – 1^{er}, Guy Lafond ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Guy Lafond ; 4^e, Florent Jaladi ; 5^e, Michel Jalinier.

Taureau de moins de 18 mois. – 1^{er}, Christophe Valeille.

Taureau de 18 à 24 mois. – 1^{er}, Jérôme Jaladis.

Taureau de 3 à 5 ans. – 1^{er}, Marcel Issartier ; 2^e, Michel Jalinier.

Taureau de plus de 5 ans. – 1^{er}, Jérôme Jaladis ; 2^e, Marcel Issartier ; 3^e, Simon Jaladis.

Prix d'ensemble avec taureau. – 1^{er}, Jérôme Jaladis ; 2^e, Christophe Valeille ; 3^e, Marcel Issartier ; 4^e, Michel Jalinier ; 5^e, Simon Jaladis.

ÉQUINS

Chevaux de selle. – 1^{er}, M. Christian Coupe ; 2^e, Mlle - Dulompon ; 3^e, Robert Eymat et Alain Lestrade ; 4^e, Robert Eymat ; 5^e, Claude Coupe.

Chevaux lourds. – Juments : 1^{er}, Patrice Eymat ; 2^e, Patrice Eymat.

Pouliches : 1^{er}, Raymond Chassaing ; 2^e, Raymond Chassaing ; 3^e, Raymond Chassaing.

Poneys. – Etalons : 1^{er}, Patrick Coupe. Juments : 1^{er}, Patrick Coupe.

Anes. – 1^{er}, Patrick Serrager ; 2^e, Florent Eymat ; 2^e, Mlle Dulompon.

PORCINS

Truies plus petites. – Caroline Jaladis, Ligneyrac.

OVINS

Rouge de l'Ouest. – 1^{er}, Christian Montel, Meyssac ; 2^e, André Feix, Noailhac.

Charolaise. – 1^{er}, André Feix.

Blanche du Massif Central. – 1^{er}, Philippe Serrager.

Croisé. – 1^{er}, Yvon Arie, Noailhac.

VOLAILLES

Oies. – Mme Mireille Issartier, Noailhac.

LÉGUMES

Ails. – M. Gilles Bonneval, Meyssac.

Fruits. – M. René Tronche, Collonges.

Légumes. – M. Georges Léonard, Noailhac.

Pré-diagnostic agricole

Dans le cadre des études sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui régleme les conditions d'occupation et d'utilisation des sols, les maires du Midi Corrèzien (Beaulieu, Beynat, Meyssac), ont participé à une réflexion qui a permis d'élaborer un pré-diagnostic agricole. Des agriculteurs de chaque commune sont intervenus pour valider les informations et les compléter. L'objectif était de réaliser un état des lieux de l'activité agricole afin de dégager les enjeux agricoles à prendre en compte dans le PLUi.



L'étude a permis de recenser, sur l'ensemble des 34 communes de la ComCom, 432 exploitations, 497 exploitants (27% sont des femmes), 16276 ha exploités soit 42% du territoire et 727 bâtiments d'élevage. Les exploitations sont peu spécialisées, majoritairement individuelles et de petite taille. 89% de la surface agricole du territoire est en herbe dont 77% de façon permanente. On recense 5% de surface en céréales, oléagineux et protéagineux et 4% en arboriculture. Les 2% restants sont constitués de légumineuses, vignes, légumes et fruits, plantes...

Les 2/3 des exploitations présentent un atelier bovin viande, mais le bassin de Meyssac profite d'une grande diversité de productions : noyeraies, vignes, fruits rouges... La vente directe, ainsi que le tourisme, sont très présents sur les exploitations autour des sites touristiques de Collonges et Beaulieu.

Les exploitations moyennes ou grandes sont 45 % à commercialiser des produits sous au moins un signe de qualité (Label Rouge, AOC/AOP, IGP ou Agriculture biologique) contre seulement 17 % au niveau national. Cette proportion est très importante et liée à la présence des cultures fruitières et du veau sous la mère. L'agriculture biologique est encore peu répandue dans la région avec seulement 2.6 % des exploitations et 2.4 % de la surface agricole, mais cependant en constante progression.

Les exploitants sont relativement âgés, 44% des exploitants avaient 55 ans et plus en 2018. L'âge moyen relevé est de 51 ans. 27% des exploitants auraient une autre activité, essentiellement sous la forme salariée, d'indépendant ou de retraité. 34% des exploitations ont un devenir incertain (ou inconnu) dans les 10 années à venir, avec un risque de diminution du nombre d'exploitations.

À Noailhac, une dizaine de familles exercent cette activité. Les productions principales sont les bovins viande, la noix, ainsi que divers animaux (volaille, ovins).

À la rencontre de nos agriculteurs

Noailhac était autrefois une commune à vocation essentiellement agricole. De nos jours la situation a évolué. À l'annonce de l'organisation du Comice agricole 2019 dans notre village, l'équipe de rédacteurs du Noailhac Info a souhaité en savoir plus.

Nos enquêteurs sont allés à la rencontre des exploitants qui font l'agriculture aujourd'hui notamment la jeune génération en activité. Un clin d'œil à **Philippe Albert** et aux agriculteurs qui ont, ou qui vont passer la main. Enfin, un retraité nous fera part de son ressenti.

Ce dossier ne prétend pas être une étude approfondie, mais il nous a permis de rendre compte de la diversité des métiers et des pratiques dans ce domaine. Chacun vous livre ici son regard sur la ruralité, sans autre ambition que de vous informer sur la vie de ceux que vous côtoyez chaque jour. Tout en produisant, ils entretiennent et préservent la nature, et ils le font avec passion, un mot qu'ils prononcent souvent.

Julien Ardailloux à Fosse :



Julien, tu as aujourd'hui 17 ans et tu prévois de reprendre la ferme familiale cet été. Peux-tu nous expliquer ton parcours et d'où te vient ce goût pour les animaux ?

Depuis tout petit, j'ai toujours aimé m'occuper de la ferme et des animaux. Souvent j'allais aider les voisins. Je me suis donc formé dans ce domaine : j'ai passé le BEPA en 2018, et je finis le bac pro dans 2 mois. Depuis plusieurs années, mon père a remis en état la ferme pour que je puisse m'y installer dès le mois de juillet. Il continuera à m'aider au début. Il y a aussi beaucoup d'entraide avec les voisins, je me sens bien soutenu. Je vais aussi travailler 2 jours par semaine dans d'autres exploitations pour me former sur le terrain.

Quelle activité veux-tu développer ?

Actuellement j'ai quelques broutards, mais j'aimerais avoir environ 40 vaches pour faire du veau de lait, la spécialité limousine. On les garde 4 mois ½ en les faisant téter matin et soir et ensuite on les vend. La difficulté, c'est de trouver des acheteurs, ils serrent les prix.

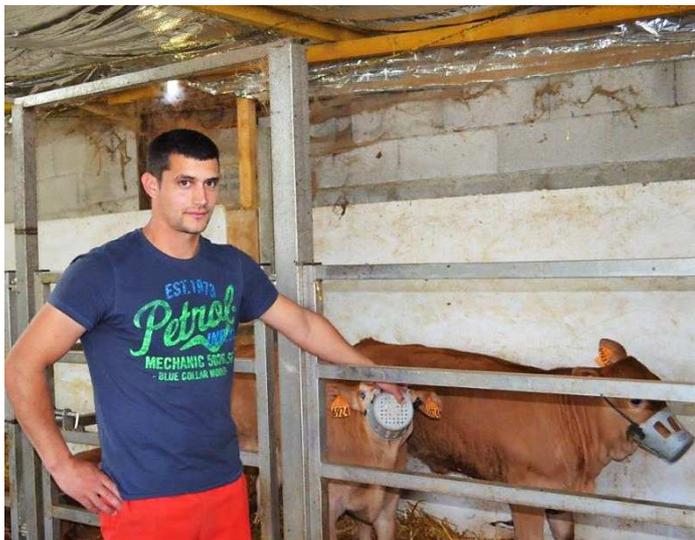
L'autre grande difficulté pour moi c'est de trouver du terrain. Sur Noailhac, beaucoup de jeunes veulent travailler et il n'y a pas de terrain disponible. Il faut alors déplacer les bêtes en bétailière. C'est beaucoup plus compliqué.

Finalement, qu'est ce qui t'attire dans ce métier ?

Tout d'abord ma passion pour les animaux, c'est essentiel. Je sais que c'est un métier difficile, mais je cherche à avoir une activité à taille humaine, vivre de ma production, rechercher la qualité au maximum. C'est très difficile d'être en bio pour le veau de lait, mais je souhaite m'en approcher. C'est une grande aventure qui me plaît beaucoup !

Gwénaëlle Lepoutre

Mickaël COUPÉ, chef d'exploitation depuis 18 mois



Mickaël COUPÉ a 27 ans. Il a passé son enfance à Stolan avec son frère et ses parents qui exploitaient une ferme en complément de leurs métiers. Son goût pour l'agriculture s'est affirmé dès qu'il a su marcher. Il a fait des études dans ce sens en préparant un CAP puis un Bac Pro agricole, il a ensuite été ouvrier agricole pendant 7 ans, pour acquérir de l'expérience. Il a repris la ferme familiale le 1^{er} janvier 2018, et l'a agrandie en louant des terrains à Noailhac, Lagleygeolle et Collonges. Il est à la tête de 55 hectares. Son logement est à Haut-la Côte mais ses bâtiments d'exploitation se trouvent au Got, terre qui est depuis longtemps travaillée par sa famille. Son arrière-grand-père Baptiste Albrespit, son grand-père René Coupé, son père Claude, lui ont ainsi transmis le flambeau.

Pourquoi avoir choisi d'être agriculteur, qu'est-ce que tu aimes dans ce métier ?

« Je suis né dedans et j'ai décidé d'en faire mon métier. Quand on peut vivre de sa passion c'est bien. Je n'ai jamais eu envie de faire autre chose. J'apprécie le travail dans la nature, le contact avec les animaux. Je gère seul ma ferme, mais mon père qui aime aussi faire ce travail, vient tous les jours me donner un coup de main, ce qui me permet d'avoir un peu de temps libre. Côté échanges, je fais partie de la CUMA de Lagleygeolle avec un cercle de copains. C'est mieux d'être à 7 pour acheter du matériel qu'on ne pourrait pas s'offrir seul. Je suis aussi membre des « Jeunes agriculteurs » qui se réunissent plusieurs fois par an et participent à des manifestations comme les comices. Je serai à celui de Noailhac en août pour présenter des vaches et un taureau ».

Quelle est ta principale activité ? Qu'est-ce que tu cultives ?

« J'ai choisi d'élever des veaux sous la mère, c'est ce qui me plaît et quand on travaille seul on peut en vivre correctement. Je produis 45 veaux de lait par an, qu'il faut faire téter matin et soir. Ceux qui naissent dans les prés l'été, passent 15 jours ou 3 semaines dehors avant d'être rentrés à l'étable. Ils resteront 4 mois en moyenne dans leur box jusqu'à la vente.

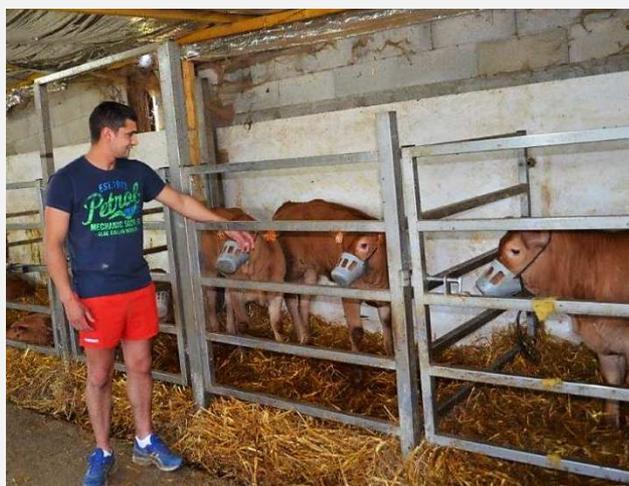
J'exploite aussi 1 hectare de noyers. Je fais du foin et cette année sur les conseils d'un autre agriculteur, j'ai cultivé du méteil pour faire de l'enrubannage. Ces plantes très protéinées conviennent parfaitement aux bovins qui sont bien nourris et ont le poil brillant. Après le méteil, j'ai semé du moha, qui me donnera une 2^{ème} récolte de fourrage en juillet-août. Je commence à m'intéresser à l'agro-écologie, je pense qu'il faudra s'y mettre de plus en plus, c'est une bonne solution. J'ai arrêté de produire des céréales parce qu'il fallait les traiter, ce qui revenait cher, on travaille à perte et en plus on pollue ! »

Comment vois-tu l'avenir ?

« J'ai un projet qui est en train de mûrir : j'aimerais faire une production de poulets, qui ne me prendrait pas trop de temps dans la journée et serait un complément à l'élevage. Il faut que je trouve un terrain pour faire de nouveaux bâtiments, peut-être à Stolan, j'ai aussi besoin de tunnels supplémentaires. Enfin, c'est au Got que je souhaiterais construire ma maison pour y vivre avec ma compagne Honorine et notre bébé qui va naître dans quelques jours ».

On comprend pourquoi Mickaël est un homme heureux. Depuis cet entretien, la petite Lia est née le 6 juin 2019. Le bonheur est bien dans le pré !

Dany L.



Sofian s'installe



Depuis début Janvier 2019 Sofian s'est installé sur la ferme de Jean-Louis Peyrode.

De père marocain, sa mère est la sœur de Jean-Louis. Toutefois cet endroit de Chabrignac n'est pas du tout inconnu de Sofian. En effet il a passé beaucoup de temps sur cette exploitation. Ses racines sont à Noailhac.

Après une faculté de biologie et un diplôme d'infirmier, la ville lui tend les bras mais il se rend compte que la campagne lui manque. Il reprend donc la ferme familiale avec un petit pincement au cœur pour les patients qui vont lui manquer.

Il hérite du statut agricole par son oncle mais ne profitera nullement des primes d'installation agricoles contrairement à un jeune qui s'installe. Du haut de ses 27 ans il exploite une trentaine d'hectares dont 24 en prairies avec un cheptel bovin limousin de 24 mères, un taureau et actuellement, avec les veaux, une quarantaine de têtes.

La ferme, bien que de moyenne structure est viable grâce à l'élevage et Sofian envisage de diversifier sa production. Pour le moment il est en cours de transmission et en période d'observation et de découverte d'un nouveau métier. Ses études de biologie vont aussi lui permettre d'éviter certaines erreurs sur les produits de traitement ou d'alimentation.

Il prend le temps de la réflexion, car Sofian est comme cela. Il préfère connaître son sujet pour ne pas se tromper dans ses décisions. Il a la chance d'avoir son oncle pour le conseiller et récupère son équilibre personnel dans la nature. Il est heureux d'être à la campagne et profite de notre belle nature tout en écoutant et apprenant. Il semble que de toute manière, l'élevage bovin perdurera et Sofian va garder quelques génisses de cette année pour renouveler son cheptel de futures mères.

Le flambeau est en cours de transmission entre l'oncle et le neveu sans précipitation ni de l'un ni de l'autre. Leur but commun est que la propriété perdure dans de bonnes conditions.

Caroline de Paysac



Marie-Pierre - Gaec Issartier : Une histoire de famille



L'amour des animaux, une histoire de famille chez vous ?

Oui, nous travaillons ici depuis trois générations. Mon père en 1978 avait une petite exploitation avec quelques vaches, des moutons et aussi du tabac. Il y avait beaucoup de tabac sur le canton, mais la crise financière l'a fait totalement disparaître. Il a fait un essai qui n'a pas duré avec des porcs et a arrêté le mouton en 1984. Le veau de lait s'est développé petit à petit jusqu'à une centaine de têtes aujourd'hui. On a ensuite commencé les oies.

Et votre spécialité est devenue l'oie...

Le labo de conserve nous a permis en 2006 d'être maîtres de notre produit. On les achète à un jour en Dordogne par lot de 150 à 300. À partir de 4 mois ½, elles sont gavées pendant 21 jours. C'est un bel animal, attachant. Contrairement au canard plus robuste, l'oie ne supporte pas la chaleur de l'été. Nous vendons les produits transformés dans notre boutique sur place et sur le marché de Brive. La ville a été précurseur des foires grasses et la publicité faite à son marché le rend aujourd'hui très populaire. 25 producteurs de gras y sont présents mais nous sommes les seuls à faire de l'oie. L'été, on vend aussi sur les marchés de pays de Saillac et Beaulieu.

Des projets pour l'avenir ?

Oui plein, mais il faut faire des choix. Le rythme de travail est vraiment intense, les journées bien remplies. J'aime beaucoup être sur les marchés, également faire des visites sur place. On accueille maintenant des groupes par l'office de tourisme de Brive et l'agence départementale du tourisme. La fin de l'année va changer l'activité avec le départ à la retraite de mes parents. On ne sera plus que 2 avec mon frère. On sait que les parents pourront toujours donner un coup de main, mais juste un coup de main !

Gwénaëlle Lepoutre



Emission TF1 - Votre plus beau marché 2019 : le marché de Brive-la-Gaillarde, une institution haute en couleurs



Une interview diffusée dans le journal télévisé de 13h du 07/06/2019 présenté par Jean-Pierre Pernaut sur TF1.



"Au marché de Brive-la-Gaillarde, à propos de bottes d'oignons ..."



Célèbre chanson de Georges Brassens



MARIE-PIERRE ISSARTIER

PRODUCTRICE DE FOIE GRAS - PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MARCHÉ DE BRIVE (CORRÈZE)

Cathy Coste : le respect des vaches avant tout

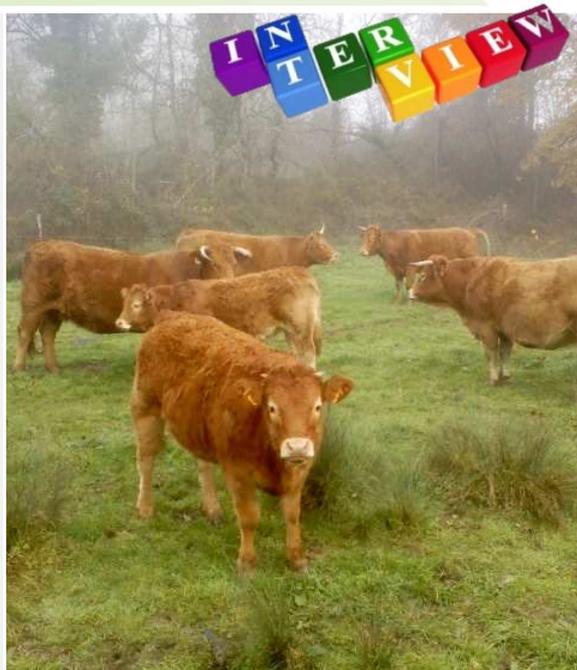
Cathy est installée depuis presque 30 ans maintenant sur l'exploitation familiale de Salaban, valorisant ainsi les savoirs et les enseignements de son grand-père.

La ferme compte aujourd'hui 80 hectares pour 50 vaches et leurs suites.

Ici, le modèle d'exploitation s'est développé sur un schéma extensif, à faible chargement. C'est-à-dire qu'il n'y a pas beaucoup de bêtes à l'hectare : la qualité, le respect et le bien-être des animaux sont les priorités !

Cathy, comment définirais-tu ton métier d'agricultrice ?

D'abord, je ne suis pas agricultrice ! J'éleve des vaches, je suis éleveur-naisseur. Un agriculteur fait de la culture, travaille la terre, produit des céréales, des légumes... Moi, mis à part faire du foin pour nourrir les vaches l'hiver, je ne retourne pas les sols et donc n'utilise pas de pesticides.



Ici les vaches font des veaux qui sont élevés par leurs mères pendant 8, 9 mois, dehors, au pré, du printemps à l'automne et dans des stabulations l'hiver. Les mâles sont vendus pour l'Italie et les génisses pour la plupart sont vendues en France dans un rayon de cent kilomètres pour devenir ensuite des reproductrices.

Je suppose que ce métier d'éleveur te demande beaucoup de disponibilités ?

Pour moi, ce n'est pas un métier, c'est une passion, une activité qui fait partie intégrante de ma vie. Je me lève tous les matins pour mes vaches. Mes énergies sont là, bien à leur place, j'ai la fibre pour la campagne. J'aime ce que je fais.

Bien sûr, je ne peux pas compter sur les vacances ou les week-ends ou même le réveillon de Noël quand je dois justement ce soir-là surveiller une vache à l'étable qui a des difficultés pour vêler.

Si j'avais un métier, j'aurais des choix à faire. Comme je suis passionnée, je ne me pose pas tant de questions. C'est ma vie ! Et puis le « métier » appellerait à mon avis à ne pas suffisamment ou librement me consacrer à mes vaches, ne pas être assez présente, donc ne pas assez les respecter comme il se doit. Elles travaillent tous les jours, moi aussi !

Je ne pourrais pas vivre sans elles. D'ailleurs, je n'envisage pas de pouvoir m'arrêter un jour. Réduire mon activité...oui ! Mais ce qui est certain, c'est que je ne pourrai pas m'arrêter.

Etre éleveur, c'est aussi appartenir à un système avec des règles, des normes.

Pour parler du système, je suis déçue de la façon dont on nous met des obligations, dont on décide pour nous. Je suis comme les autres, envahie par toutes ces contraintes administratives. Les formations agricoles proposées sont indispensables pour gérer les tâches administratives et mener à bien la pérennité d'une exploitation.

Et puis les décideurs ne pensent pas ou ne veulent pas penser les filières dans leur globalité. On perçoit par exemple des aides compensatoires pour que nos vaches produisent des veaux et ces mêmes veaux seront engraisés en Italie pour être revendus sur le marché français. C'est presque un non-sens !

Et pourquoi c'est ainsi ? Il y a une histoire de quelques gros intérêts qui nous dépassent.

Cathy Coste : le respect des vaches avant tout

Quel message d'encouragement pourrais-tu adresser aux jeunes qui vont ou qui se sont installés ?

Je leur souhaite bien sûr de réussir. Nous devons les aider et être bienveillants avec eux. Sans paysans, il n'y aura plus de paysages, les ronces vont pousser partout !

Mais j'espère que la tradition a encore de l'avenir devant elle face à toutes ces nouvelles techniques intensives de production animale ou d'abattage qui ne respectent plus rien.

Il faut revenir à des principes plus raisonnables pour que notre belle et chaleureuse campagne de Noailhac et des environs ne change pas. Ainsi, les animaux, les éleveurs et tous les habitants continueront à vivre sereinement comme les générations précédentes.

Patrick Serrager





Didier Lestrade :

**une passion
pour les chevaux**

Pouvez-vous nous expliquer votre activité ici à Noailhac ?

Je me suis installé comme marchand de chevaux en 2013. Déjà mon grand-père et mon père étaient maquignons, c'est une histoire de famille ! Pour moi c'est une passion que je vis après mes journées de travail. Mes animaux sont pour les loisirs ou les clubs, pas pour la course ou les concours. Ce ne sont pas les mêmes contraintes. J'ai des chevaux, des poneys, des ânes, des pottoks. Je suis très souvent au Pays Basque et j'aime particulièrement ces animaux. Ils arrivent ici à 8 mois, très sauvages, et je les garde jusqu'à 2 ou 3 ans (âge légal pour travailler). Au début il faut les habituer à la clôture électrique. Ensuite ce sont des animaux très dociles.

Comment faites-vous pour la vente ?

Tout d'abord sur les foires aux chevaux, beaucoup au Pays Basque. Egalement, je commence à être connu, le bouche à oreille fonctionne bien et les gens me font confiance. J'ai deux pages Facebook qui marchent très bien. La première a réuni 55 000 membres en 3 ans ! Je suis également en train de travailler sur un site Internet et un flyer.

Vous avez dit diversification ?

Oui, c'est important pour durer. Je fournis des fermes pédagogiques qui veulent renouveler leurs animaux ou s'agrandir. Ils me donnent la liste de tous les animaux qu'ils désirent (canards, cochons, lapins, vaches, chèvres... uniquement des animaux français) et je pars les chercher dans des fermes bio. C'est très intéressant, ça me permet de bouger.

D'autres débouchés apparaissent avec les chevaux : des attelages pour le ramassage des poubelles à Aurillac, en région parisienne ! Aussi pour le travail dans les vignes dans le Bordelais. Le cheval a encore de l'avenir...

Gwénaëlle Lepoutre

Patrick Coupé : éleveur d'ovins



Ils ne sont que deux sur notre commune à élever des ovins.

Patrick Coupé cumule cette activité d'éleveur avec un mi-temps annualisé d'ouvrier agricole. Il a 53 ans, une compagne et deux filles. Il est né sur la commune de Noailhac au Got dans la ferme familiale.

Il élève avec l'aide de son chien Filou, quatre-vingt brebis, des croisées limousines. Il y a cinq ans il se lance vraiment dans cet élevage. Il tond lui-même ses brebis et récolte ainsi de l'ordre d'un kilo de laine par animal (par exemple pour 2018 ; 241 kg récoltés). Il en profite pour nettoyer les pieds et traiter si nécessaire ses brebis avec l'aide de ses deux border collies. Ensuite il met ses animaux dans des prés qu'il loue en majorité. Il ne rencontre aucune difficulté à louer des prés car il suffit d'aller voir les pâtures et on s'aperçoit qu'il entretient les espaces qui lui sont confiés. Deux chiens de berger des Abruzzes (un peu bruyants et impressionnants) font office de gardiens de troupeaux car les parcelles s'étendent de Noailhac jusqu'à Collonges. Tous les jours il passe et vérifie que ses animaux se portent bien. Les brebis sont donc nourries principalement au foin et herbe avec un léger complément de granulés de céréales l'hiver. Il effectue deux traitements antiparasitaires par an.

Pendant la période d'agnelage les mères pleines rejoignent la bergerie pour les naissances, sous sa surveillance, puis rejoignent les prés sans les agneaux qui ne quittent pas la bergerie et sont destinés à la consommation.

Caroline de Paysac



Jérôme Jaladi

s'est engagé dans l'Agriculture de Conservation

Jérôme Jaladi, 52 ans, vit à La Bastidie depuis son plus jeune âge. Il est marié avec Sylvie et a deux garçons : Julien, 21 ans et Loïc, 14 ans. Son exploitation se partage entre la commune de Noailhac et celle de Turenne. Il produit des bovins viande et des noix.



Quel est son parcours ?

Après avoir pratiqué, comme son père, Robert, une agriculture traditionnelle, Jérôme expérimente depuis quelques années, un autre mode de culture, plus respectueux de l'environnement : l'Agriculture de Conservation.

L'Agriculture de Conservation des Sols est une 3ème voie agricole, entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique, elle place le sol au cœur du système de production et s'appuie sur 3 piliers complémentaires :

- 1 - couverture permanente du sol,
- 2 - semis sans travail du sol,
- 3 - diversité et rotation des cultures.

Il s'est engagé dans cette voie en 2013, avec 5 ou 6 agriculteurs, réunis au sein de la Cuma de Ligneyrac. Leur but est de diminuer les charges liées aux intrants (fertilisants, produits phytosanitaires...) et à l'alimentation animale, de maintenir une couverture végétale permanente du sol, de mutualiser l'achat de matériel innovant et d'améliorer les conditions de travail.

Ils ont obtenu le label Giee (Groupement d'intérêt économique et environnemental) en 2015.

Ces exploitants s'engagent dans la démarche « sol vivant », leur projet : « pas d'économie sans agronomie ». Ils se réunissent régulièrement sous la conduite de conseillers de la Chambre d'agriculture et se rendent dans les fermes de leurs collègues pour comparer les résultats et les expériences de chacun. En accueillant des visites dans leurs fermes innovantes, ils sensibilisent les agriculteurs à la transition agro-écologique.

Quelles sont les motivations de Jérôme ?

Il l'explique aujourd'hui, comme il l'avait déjà exprimé lors de « La nuit de l'agro-écologie » à Brive, en 2016.

« Le territoire et le sol sont au cœur d'enjeux planétaires qui passeront automatiquement par les agriculteurs. Nous devons nous adapter au changement climatique. Pour moi, l'agro-écologie est une solution pertinente qui associe le développement de l'agriculture et la protection de l'environnement naturel »

Comment procède-t-il ?

Jérôme consacre près d'un tiers de son exploitation à cette expérimentation. Dans plusieurs parcelles, il sème de la moutarde vers le 15 août, elle a pour rôle de recouvrir le sol l'été pour éviter l'évaporation et, grâce à ses racines, de favoriser l'installation des vers de terre qui se nourrissent de la plante. Plante et vers travaillent le sol et amènent de l'engrais vert. Il ne faut pas labourer pour conserver cette population de vers qui s'accroît considérablement en 4 ou 5 ans.

Vers la fin novembre, Jérôme sème du méteil (mélange de céréales : blé, orge, avoine avec des protéagineux comme le pois fourrager, la vesce, la féverole, etc.) directement dans la moutarde, sans même la couper, grâce au semoir adapté, acheté en commun.

Le méteil est récolté vert pour l'ensilage, ou en céréales à paille moissonnées en juillet août puis transformées en farine et constitue un apport de protéines pour l'alimentation des animaux. Sur sa ferme, cette culture s'est substituée au maïs. Dans les prairies naturelles, il fait un semis direct de féveroles, pois, vesces, riches en protéines, qu'il va récolter en ensilage pour remplacer le soja importé du Brésil.

Cette méthode de travail représente un important gain de temps et une économie puisqu'elle réduit le gasoil de 2/3, pour un rendement quasiment équivalent au bout de quelques années.

Jérôme Jaladi s'est engagé dans l'Agriculture de Conservation

Il explique ses objectifs :

« L'objectif de cette culture est une couverture permanente du sol qui limite l'érosion et l'évaporation, une autonomie fourragère, avec des cultures riches en protéines et je n'ai pas de dépendance au soja importé. Il faut ajouter une réduction des apports d'engrais avec des plantes qui fixent l'azote de l'air, une réduction de l'empreinte carbone, une baisse des charges de mécanisation, une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui a un impact sur le réchauffement climatique. C'est un atout agronomique, biologique et économique important ».



Comment voit-il l'avenir ?

« Je cherche à mieux comprendre le sol, la vie du sous-sol, la complémentarité entre espèces végétales et animales pour une économie sur mon exploitation, une meilleure gestion de l'eau. C'est un engagement environnemental pour une agriculture durable. »

Dany L.



Yvon Arlie, le point de vue d'un retraité



Il y a 5 ans, Yvon Arlie a pris sa retraite, il exploitait la ferme du Puy de la Ramière. Sa propriété est maintenant reprise par le Gaec Clergeau de Ligneyrac. Il a cependant gardé, comme la réglementation le lui permet, 1 hectare de terrain et 10 brebis. Il fait son bois et entretient également son jardin, près de l'émetteur voisin de sa maison qui domine la région, lui offrant un superbe **point de vue...**

Il pratiquait une agriculture traditionnelle, basée sur l'élevage des veaux de lait et des ovins. À partir de 1977, il a aussi créé une entreprise de battage qui l'occupait pendant près de 2 mois, il poursuit encore cette activité à la saison. À l'occasion du comice agricole d'août, il fera une démonstration avec sa vieille batteuse qui sera activée par l'antique tracteur de Jean-Louis Coudert, pour rappeler ce qu'était la tradition.

Yvon avait aussi des occupations syndicales, il a été président communal et a pris des responsabilités cantonales pendant 10 ans. Il est toujours délégué cantonal des anciens exploitants, ce qui lui permet de retrouver ses collègues plusieurs fois par an.



Quel est son point de vue sur l'installation de jeunes agriculteurs à Noailhac ?

« J'en suis très heureux et je leur souhaite beaucoup de courage, je pense qu'il faut avoir le moral. Les contraintes au niveau des formalités administratives deviennent trop importantes, heureusement la chambre d'agriculture et le syndicat aident. Autrefois, un couple vivait avec les revenus d'une propriété, de nos jours l'un des deux doit avoir un autre emploi ou bien la ferme doit diversifier ses productions ».

Et sur l'agro-écologie, le bio ?

« Evoluer dans ce sens c'est bien, les choses vont bouger au fil des années. Mon locataire fait partie d'un groupement qui mutualise les moyens dans ce sens, c'est déjà un tournant. Ces pratiques représentent une économie de temps et de carburant. Ceux qui se lancent dans le bio ont entièrement raison, mais pour le moment, acheter bio est-ce-que c'est à la portée de tout le monde ? »

Quel avenir pour l'agriculture à Noailhac ?

Notre région doit vivre avec ses spécificités, je pense que le veau de lait sous la mère a encore un avenir, de même que la noix. Le tourisme prend de l'importance, il peut être un complément à l'agriculture, avec les chambres d'hôtes par exemple et la vente en circuit court. Mais il faut voir ce que l'avenir nous réserve et il faut surtout que les jeunes cherchent des pistes pour valoriser la production locale.

Dany L.



Dressage des chiens de troupeaux Apprentissage dans la bonne humeur



Acuct 19, une association créée en décembre 1998, a 112 adhérents et propose des stages de dressage pour les chiens de troupeaux dans toute la Corrèze. Son Président actuel est Stephen de Peyrelongue entouré de cinq animateurs. Au plan national, il s'agit de l'association la plus active dans sa spécialité.

Ces stages s'organisent sur deux saisons par an : le printemps et l'automne. Chaque session comporte 4 jours de stage espacés d'un mois. Au total il y a donc 64 journées par an. Cette année il y aura 170 stagiaires.

Ce lundi 18 mars, une dizaine de stagiaires travaillent avec leurs chiens : le matin sur le haut de Noailhac avec un troupeau d'ovins appartenant à Patrick Coupé et l'après-midi avec un troupeau de bovins appartenant à Jérôme Jaladi. Cette activité est réservée aux éleveurs car le monde agricole a changé et la main-d'œuvre disponible pour transférer des animaux ou les parquer est maintenant inexistante. Les chiens, en grande majorité des Border Collie, sont une aide précieuse pour les éleveurs dans leur travail quotidien. De plus en plus de jeunes agriculteurs (trices) participent à ces stages. Il ne s'agit pas de transformer un chien en robot mais de lui permettre de s'épanouir en confiance en valorisant ses qualités innées. Le but est vraiment de valoriser ses instincts, ses motivations et de mettre en évidence ses qualités.

Ce jour-là, Thierry Le Morzadec, agrée de l'Institut de l'Élevage transmet son savoir-faire, aidé par Alice Terrier. L'initiation des chiens se fait avec un troupeau d'ovins moins impressionnant physiquement que des bovins. « On ne peut dresser les troupeaux qu'avec des chiens dressés et des chiens qu'avec des troupeaux habitués au chien. » En général il faut quatre ans pour que chien et maître puissent travailler en parfaite harmonie. La journée est destinée à des chiens d'environ deux ans. Il explique : « La première approche du troupeau doit être maîtrisée. Le chien doit rester près du maître et en confiance avec le maître. Puis le maître prend la tête du troupeau et le chien gère l'arrière. Mais il est nécessaire que le chien se sente en confiance et sente que son maître gère l'avant sans inquiétude. »



Ces stages permettent aux éleveurs d'avoir un compagnon de confiance afin de les aider pour rassembler, déplacer leurs troupeaux mais également procéder au travail de tri des animaux, les monter en bétailière ou encore les faire entrer dans un couloir de contention. Un éleveur ayant un chien bien dressé peut aussi soigner un animal dans le pré au sein du troupeau tenu groupé par le chien.

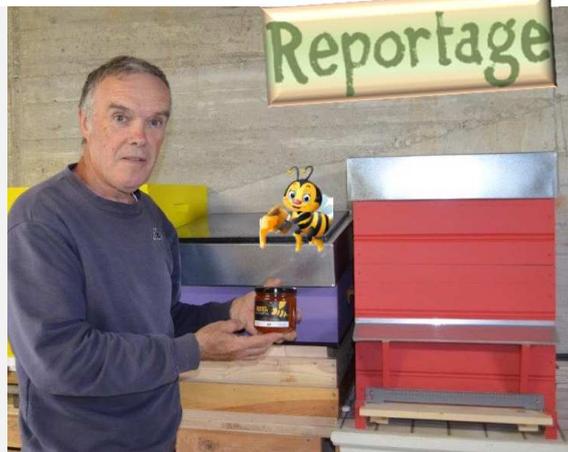
Caroline de Paysac

Jean-Luc Battu, à l'écoute des abeilles

Jean-Luc Battu vit au Foussat-Bas avec son épouse Monique. Lorsqu'il a pris sa retraite, il y a cinq ans, il a décidé de s'engager dans l'apiculture.

Apiculteur amateur, il est cependant répertorié au GDS de la Corrèze (Groupement de Défense Sanitaire) et participe chaque année aux réunions d'information de la section apicole à Tulle. Cette branche de l'agriculture correspond bien à son besoin de proximité avec la nature.

L'abeille est la plus ancienne amie de l'homme, l'espèce la plus connue en Europe est Apis mellifera. Elle joue un rôle important pour la pollinisation des plantes, on dit aussi qu'elle est la sentinelle de l'environnement. Conscient de l'intérêt de cet insecte si utile, il a eu envie de l'étudier de plus près.



Il explique l'origine de sa passion

« Un copain de l'Hôpital Saint Jean me parlait de ses abeilles, c'est lui qui m'a persuadé de me lancer. Je l'ai d'abord observé et j'ai commencé avec son aide. Tout seul, je n'aurais pas pu, il y a trop de choses à savoir, trop de règles à assimiler. J'ai aussi beaucoup lu sur le sujet, des livres et surtout sur internet.

J'ai démarré avec une ruche, j'en avais trois l'an dernier mais j'en ai perdu deux parce que les reines étaient trop vieilles. Il faut savoir que la reine perd 25% de sa fécondité chaque année. C'est la raison pour laquelle il est bon de la renouveler tous les deux ans, j'achète des reines déjà fécondées, prêtes à pondre. Je viens récemment de récupérer deux essaims sauvages (voir article suivant). J'en attends maintenant deux de plus, que j'ai achetés chez un apiculteur éleveur. Ce sont des abeilles noires, plus agressives mais plus productives ».

La fabrication des ruches, leur installation

« Je fabrique mes ruches, c'est mon passe-temps d'hiver, elles sont en sapin, il est important de bien respecter les dimensions. La ruche est composée d'un fond aéré, d'un corps de ruche où vivent la reine, les ouvrières et le couvain, et d'une hausse où elles stockent le miel. Quand elle est pleine, on en rajoute, on peut aller jusqu'à quatre hausses ; par-dessus, il y a un toit. Je les peins pour protéger le bois, en jaune, rouge, bleu... Chacune contient de 50 à 60 000 abeilles.

J'installe les ruches en lisière de bois, pour l'ombre, avec l'entrée exposée le plus possible vers l'est, vers le soleil levant, c'est mieux pour le rendement. Dans une ruche il fait 32° été comme hiver, les abeilles sortent quand il fait trop chaud et, lorsqu'il fait froid, les battements d'ailes réchauffent le corps de la ruche et la reine. C'est le rôle de celles qui sont nées en septembre et qui vont vivre tout l'hiver, contrairement aux autres abeilles dont le cycle de vie sera d'un mois, en passant de nettoyeuse à nourrice, bâtisseuse, ventileuse ou butineuse. Lorsqu'elles naissent, leur premier travail est de nettoyer leur alvéole pour que la reine y dépose un nouvel œuf ».

Les soins, les précautions

« En ce moment je surveille les essaims capturés récemment, et je leur apporte du sirop pour les aider à s'installer.

Il faut en permanence, protéger les abeilles contre un prédateur, le frelon asiatique. Sachant qu'un frelon peut emporter une abeille toutes les 10 secondes, on imagine les dégâts qu'il peut faire. Tous les ans il faut aussi les traiter contre un parasite, le varroa, responsable de la diminution du nombre des abeilles.

À Noailhac, les pertes dues aux pesticides ne sont pas trop importantes, on n'est heureusement pas dans une région de grosses cultures intensives.

Lorsque je m'occupe des ruches, pour être plus en sécurité, je travaille avec la lune et les constellations, les abeilles sont plus calmes. Je tiens compte de ces périodes et quand je m'en approche, je prévois à l'avance tout ce que j'ai à faire, j'agis sans précipitation, elles ne doivent pas sentir d'énervement. Il faut choisir le bon moment, ne pas les agacer. Bien sûr, j'ai un habit de protection avec un chapeau, un voile et des gants et je les enfume légèrement. ».

Jean-Luc Battu, à l'écoute des abeilles

Comment récupérer le miel

« La récolte de miel se fait lorsque le cadre est plein et operculé, dès que cette protection est en place sur les alvéoles, le miel est à 15-17% d'humidité, c'est-à-dire parfait. J'enlève la fine couche de cire et le miel est extrait dans la centrifugeuse, puis il passe 15 jours dans le maturateur pour laisser les impuretés remonter à la surface. Il est ensuite mis en pots. La cire récupérée sera fondue et transformée en feuilles pour les fonds des cadres. Chaque hausse produit entre 15 et 17 kg de miel. Je les enlève dès qu'elles sont pleines, pour ne pas mélanger les goûts qui sont différents selon les périodes de floraisons : d'abord le pissenlit, puis les arbres fruitiers, les acacias, les châtaigniers, sans oublier toutes les fleurs mellifères. Je retire en général trois hausses par ruche. Cette année, la première récolte sera tardive, pas avant juin. Je prélève du miel jusqu'en septembre au plus tard, puis je laisse les abeilles faire leurs réserves pour l'hiver.



Sans être déclaré, je suis autorisé à vendre quelques pots de miel. Je n'en fais pas un commerce mais le bouche à oreille fonctionne. Je réinvestis mes gains en achats de matériel ».

Si les amateurs veulent déguster un excellent miel naturel, fruité, authentique, ils peuvent contacter Jean-Luc Battu. Il dit d'ailleurs qu'il faut « le consommer sans modération », n'oublions pas qu'on l'appelle le nectar des dieux. Alors pourquoi s'en priver puisqu'il semble avoir bien des vertus : c'est une source d'antioxydants, mais aussi un antibactérien, un cicatrisant...

En s'occupant de ses abeilles, Jean-Luc ne peut que constater à quel point l'équilibre de la nature est fragile et mérite d'être respecté, d'où sa formule « Observer la nature c'est la protéger ».

Dany L.

Dans La Montagne du 16 mai 2019, Caroline de Paysac a écrit un article sur la capture du premier essaim sauvage, nous en publions un extrait.

Augmentation massive de la population

Noailhac compte aujourd'hui 10 à 15 000 habitants de plus. Un essaim d'abeilles sauvages a envahi le haut de la commune et l'apiculteur du village est venu le récupérer. L'essaim a eu la gentillesse de se nicher sur les branches basses d'un cerisier. Il était donc facile à capturer moyennant le sacrifice de deux branches et quelques poignées de cerises pas encore à maturité. Bien équipé, notre apiculteur a coupé les branches après avoir positionné une ruche vide avec quelques cadres sous l'arbre, l'essaim et surtout sa reine sont naturellement venus choir dans leur nouveau nid 3 étoiles. Elles sont relativement inoffensives car, en prévision de leur migration, elles se sont gorgées de miel et n'attaquent que si leur reine est en danger. L'opération s'est effectuée aisément et cette ruche est restée sur place jusqu'au soir afin que toutes les abeilles rejoignent leur nouveau logement. Le lendemain à l'aurore, Jean-Luc Battu est venu la chercher et l'a déposée à environ trois kilomètres afin qu'elles ne soient pas tentées de repartir. Ensuite, il la ramènera sur Noailhac et elle rejoindra ses autres ruches, toutefois avec une distance d'au moins un mètre afin d'éviter « la guerre des abeilles » et le pillage si la famine survenait. Entre-temps l'apiculteur les traitera contre le Varroa afin de protéger cet essaim sauvage qui devrait cette année lui offrir un petit pot de miel pour le logement offert généreusement.

Rajoutons que quelques jours plus tard, il a capturé un deuxième essaim.



C'était mieux avant ?



En 1831, la commune de NOAILHAC effectue un état des exploitants agricoles pour le compte des impôts.

Nous avons ainsi un aperçu du nombre d'hommes qui travaillent la terre et des animaux dont ils disposent. Aucune mention n'est faite du travail des femmes.

Pour chaque Noailhacois cité, on donne le nombre de ses fils, serviteurs mâles ou personnes attachées au service de la maison, puis le nombre de ses chevaux de trait, chevaux de bât, chevaux de selle, d'ânes, de bœufs, de vaches, accompagné d'observations le cas échéant.

ALBERT Jean, à la Coux ,	<i>1 âne, 1 bœuf.</i>
ALBERT Anselme, fermier à La Coste , ses fils et un domestique	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches.</i>
ALVITRE Jean à Ornhac , son fils et un valet	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches.</i>
ANDRIEU Jean à Belles ,	
ANDRIEUX Jean à Pouch , son fils, 1 domestique.	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches.</i>
L'ANGLADE Sébastien à Pouch ,	<i>2 ânes.</i>
ARDAILLOU Antoine à Ornhac .	
ARLIGUIE Louis de Lom .	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches.</i>
ARLIGUIE François au bourg , 1 valet.	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs.</i>
ARNAL Antioie au bourg , son gendre	<i>2 ânes.</i>
AUDY Jean à la place de BERGER Jean, décédé.	
BENOIT Bernard au bourg	<i>1 cheval de bât</i>
BENOIT Jean au bourg	
BENOIT Joseph au bourg .	
BENOIT Estienne au Caïre , son gendre	<i>1 âne, 2 bœufs.</i>
BERAL Jean-Baptiste au bourg . Son fils	<i>1 âne.</i>
BERAL Antoine au bourg . Son fils	<i>1 âne, 1 bœuf.</i>
BERAL Jean à Ornhac . Son fils	<i>1 âne, 1 bœuf, 1 vache.</i>
BERAL Pierre à Ornhac	
BERAL Jean à La Rougerie	<i>1 âne.</i>
BERGER Jean fils au bourg .	
BEYLIE Jean à Brousse , son fils	<i>1 âne, 1 bœuf, 1 vache .</i>
BIARS Antoine au Génestal	<i>1 âne.</i>
BONNEVAL François au Peuch	
BONNEVAL Joseph au bourg .	
BORDERIE Antoine, à La Rougerie	
BORIE à la place de MESTUROU son gendre	
BORIE Antoine au bourg	<i>1 âne</i>
BOUDRIE Barthélemie à Baladre , son fils, un valet	<i>1 cheval de selle, 2 bœufs.</i>
BOURROU Jean à Foussat	<i>1 âne, 1 bœuf.</i>
BOURROU Jean au Génestal , son gendre	<i>1 âne, 1 bœuf, 1 vache.</i>
BOUISSONNIE Jean à La Rougerie , son gendre	<i>1 cheval de bât, 1 bœuf, 1 vache.</i>
BOUYGUE Pierre au Foussat , son fils	<i>1 âne, 1 bœuf.</i>
BRUNIE Pierre au bourg	
CAROLI Jean au bourg , métayer de Mr. FOUILLOUX	<i>1 âne, 1 bœuf.</i>
CERTAIN DE LA MESCHAUSSEE à La Coste , 3 personnes	<i>1 cheval de selle.</i>
CERTES Estienne à Pouch	<i>1 âne, 1 bœuf.</i>
CHABREYROUX Jean (Logées?) au bourg	
CHABREYROUX François au bourg	
CHABREYROUX Jacques ou son métayer, au bourg	<i>1 âne, 2 bœufs.</i>
CHABREYROUX Jean au bourg	<i>1 âne.</i>
CHABREYROUX Jean à La Rougerie	
CHALVET François au bourg , son fils	<i>1 âne.</i>
CHASSAING à Brousse .	
CHASTANADEL François à Grenier	
CHASTAING Antoine au bourg	<i>2 ânes.</i>

C'était mieux avant ?



CHAUFINJAL Pierre à Favars	1 âne, 2 vaches .
CHAUFINJAL aîné à Pouch	1 âne.
CHAUFINJAL cadet à Pouch	
CLAUX Jean-Baptiste au bourg , son fils	1 âne.
CLAUX Antoine à la place de Jean DELPY, tourneur.	
COGNAC Jean à La Rougerie , son fils	1 âne, 1 bœuf, 1 vache.
COLI Jean à Lestrade , son frère	1 cheval de selle, 1 bœuf, 2 vaches.
CROZAT Pierre à La Farge , son fils	2 bœufs.
CROZAT Pierre au Peuch	1 âne, 1 vache.
CROZAT Louis au Peuch	1 âne, 1 vache.
CROZAT Pierre à La Rougerie	1 âne, 1 vache.
CROZAT Jean au bourg .	
M.CLAVIERES au bourg , un domestique	1 cheval de selle.
COUDRE Jean à La Bastidie , un domestique	1 cheval de selle, 2 bœufs.
CUEILLE Jacques à Pouch	
CUEILLE Jean à La Martinèche	
DAIRE Jean au bourg	1 âne.
DAIRE Jean-Baptiste à La Rougerie	1 âne.
DAIRE Jacques au bourg .	
DELAGE Estienne à Loubas , 3 fils	1 cheval de selle, 2 bœufs.
DELBOS François à La Rougerie , son fils	1 cheval de bât, 1 bœuf.
DELMAS Antoine à La Mageyrie , un valet	1 cheval de bât, 1 bœuf.
DELPEUCH Géraud au Génestal , un valet	1 âne, 1 bœuf.
DELPRAT Pierre au bourg	
DELPY Antoine au bourg , son fils	1 âne.
DELPY Antoine à Orgnac	2 bœufs.
DORAT Pierre à La Rougerie .	
FEX Pierre au bourg , son fils	1 cheval de bât, 1 bœuf.
FORCE Jacques à Orgnac	2 bœufs, 2 vaches.
FOUILLADE fils à Rieux	1 cheval de bât, 2 bœufs
FOUSSAT Pierre au bourg , son fils	1 cheval de bât, 1 bœuf.
FOUSSAT, gendre de LAVIALLE au Génestal , son beau frère	1 âne, 1 bœuf, 1 vache.
FOUSSAT Jean à La Navarie	
FOUSSAT, son métayer à Chaufinjal	2 bœufs, 1 vache
FRONTY François au bourg	
FRONTY Michel au bourg	
GARDE Estienne au bourg , son fils	1 âne.
GIRONIE Estienne au bourg , son fils	1 âne.
GOULMI Martial à Ornhac , son fils	1 âne.
GRANDOU NOUGIER à La Rougerie	1 cheval de bât, 1 bœuf.
GRANLAT à Combe Rieux , son gendre.	
GRANLAT à la place de son métayer de Marmond à La Ramière	1 bœuf, 2 vaches.
GUILLAUME Bertrand à La Rougerie .	
HUGONIE Denis, au Peuch	2 vaches.
HUGONIE Jean à Pouch , 3 fils.	1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches.
HUGONIE Michel, à la place de son métayer à Cognac	2 vaches.
JARRIGE Jean au bourg , son fils	1 âne.
JOUBERTOU Joseph au Caïre .	
JULIO Antoine au Caïre	2 ânes

C'était mieux avant ?



LABRUNIE Jacques à Goural , son fils et un valet	<i>1 cheval de bât, 1 bœuf, 1 vache.</i>
LABRUNIE Pierre à La Navarie	<i>1 bœuf, 1 vache.</i>
LAGUILHAUMIE Pierre à La Rougeyrie	
LAGUILHAUMIE Pantaléon aux Palêtres , son fils.	
LAGUILHAUMIE Antoine à Brousse	<i>1 vache.</i>
LAGUILHAUMIE Pierre à Brousse	
LAGUILHAUMIE Bertrand à Cognac	<i>1 âne, 1 bœuf, 1 vache.</i>
LAGUILHAUMIE Antoine au bourg	
LAPORTE Guillaume à La Pacherie	
LARBRE Guillaume à Pouch	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches.</i>
LARBRE à Ornhac .	
LAVAL Antoine au bourg , son fils.	
LESTRADE Pierre au Peuch .	
LEYMONERIE François à Bos Coudet	
LEYMONERIE François au bourg	
LEYMONERIE Pierre au bourg	<i>1 âne.</i>
LIGNEYROUX, tailleur	
LOURADOUR Jean, père à La Rougerie	<i>1 bœuf.</i>
LOURADOUR Jean, fils à La Rougerie	
LOURADOUR Jean-Pierre à La Rougerie	
MARQUEYSSAC Antoine , à Cognac , son fils.	
MATHIEU Antoine à Pouch , son gendre	<i>1 cheval de bât, 1 âne, 2 vaches.</i>
MAUREL Jean au bourg	<i>1 âne.</i>
MAYJUROU Joseph au bourg , son fils	<i>1 âne , 1 bœuf.</i>
MAYJUROU Pierre au bourg , un valet	<i>1 cheval de bât, 1 cheval de selle, 2 bœufs.</i>
MESTUROU Jean à Chaufinjal , son fils	<i>1 âne , 2 vaches.</i>
MESTUROU Estienne à Chaufinjal	<i>1 âne.</i>
MESTUROU Antoine à La Rougerie .	
MONFORT Antoine de Lestrade , 2 fils,	<i>1 cheval de selle, 2 bœufs, 2 vaches.</i>
MOURNAT François de Salaban , un fils	<i>1 cheval de bât, 1 bœuf, 1 vache.</i>
MONS Martin à Granier , son fils, un valet	<i>1 âne, 2 vaches.</i>
MONS Martin à Ornhac , son gendre	<i>1 âne, 2 vaches.</i>
Veuve MONTEIL de Staulan , son gendre	<i>2 boeufs</i>
NICOLAS François à Grenier .	
NICOLAS François au Peuch .	
PEYRIDIEU Jean à Ornhac .	
PRADAL Jean au bourg .	
PRANGIERES Jean à Pouch	<i>2 vaches.</i>
RAULY Jean à La Rougerie	<i>1 âne.</i>
RIBIERE Jean à Ornhac .	
RIGAUDIE Antoine à Pouch , son fils	<i>2 ânes</i>
RIGOT Guillaume à Pouch	<i>1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches</i>
ROCHE Hugues au bourg	<i>1 âne.</i>
ROUGIER Jean à La Rougerie .	
RAVENNE Pierre à Rieux .	
ROUGES Jean au Bourg	<i>1 âne.</i>
ROUGE Géral au Bourg	
ROUX Géral à La Rougerie	<i>1 âne.</i>

C'était mieux avant ?

ARCHIVES

SAGOL Antoine à **Pouch** , 1 valet, son fils

1 cheval de bât, 1 bœuf, 1 vache.

SAULE Jean à **La Rougerie**

1 âne , 2 vaches.

SEIGNOLLES Jean à **Cognac**,1 valet

1 âne, 2 vaches.

SEMBELIE Michel à **Pouch**, son gendre

1 âne, 2 vaches.

SEMBELIE B ? de **Pouch**, son fils

1 cheval de bât, 2 bœufs, 2 vaches

SERRE François à **Chabrignac**

1 âne, 2 vaches.

SIMON Bernard à **La Rougeyrie**

1 âne 1 bœuf.

SOL Jacques à **Rignac**, son fils

1 cheval de selle, 2 bœufs, 1 vache.

SOL Jean à **La Rougerie**

2 ânes.

SOURZAC Jacques à **La Rougerie**

2 ânes.

SOURZAC Annet à **La Navarie**

1 âne, 1 vache.

SOURZAC Père à **La Ramière.**

VALEN Pierre à **La Cisterne**, ses 3 fils,

1 cheval de bât, 1 cheval de selle, 2 bœufs, 2 vaches.

VALEN Joseph au **bourg**

1 cheval de bât, 2 bœufs, 1 vache

VARGUES Joseph au **bourg** .

VERGNE Pierre à **Courlat**

1 âne.

VERGNE Pierre à **La Croix du Buis.**

VERLAC , à **La Croix du Fustier.**

VIGIER Jean fils à **Pouch**, son frère

2 bœufs.

Il y a 160 exploitants déclarés à Noailhac en 1831, si on y ajoute le nombre de fils et de valets, (75), 235 hommes travaillent la terre. Il faut y ajouter à peu près autant de femmes non déclarées, ce sont près de 500 personnes qui vivent de la terre à Noailhac.

58 exploitants n'ont aucun animal, soit ils sont pauvres, soit ils sont ouvriers agricoles soit la ferme n'est qu'un travail d'appoint, ils sont artisans et fermiers par exemple.

Le plus riche en animaux est Mr Valen de la Cisterne, il en a 6. La majeure partie des Noilhacois a de 1 à 3 animaux (26 ont 1 animal, 31 ont 2 animaux, 26 en ont 3) 9 en ont 5 et 5 en ont 4.

Les exploitations sont donc petites, organisées pour un commerce local et pour la nourriture des Noilhacois.

Il y a 67 ânes sur la commune, 24 chevaux de bât. Ce sont les moyens de locomotion privilégiés, attelés ou montés. Il n'y a que 9 chevaux de selle, plus chers à entretenir, ils ont été réquisitionnés au début du siècle par l'armée.



Archives de la commune de Noailhac.

Dominique Mézan

Jean-François Millet
Les planteurs de pommes de terre



Ces jours-ci à la télévision et dans tous les médias on nous rebat les oreilles sur la sauvegarde des oiseaux. Nous aurions déjà perdu énormément de passereaux et si nous ne faisons pas attention ils devraient tous disparaître.

Certains parmi les noailhacois le savent je suis très matinale et avec un bon café je sors prendre le frais du matin. J'assiste alors à un véritable concert dès que le jour se lève. Il est précédé d'un introït des chouettes qui rentrent se coucher. Fauvettes, rouge-gorge, bergeronnettes, mésanges de toutes sortes, moineaux et bien d'autres s'en donnent à cœur joie. Même le petit troglodyte participe avec sa queue en l'air.

Cette symphonie est absolument magique. Elle me donne du courage et de la joie pour toute la journée. Un peu plus tard je me décide à désherber et là je suis survolée par des buses qui planent à la recherche de nourriture. Elles en profitent pour se moquer de moi pauvre terrien qui ne sait pas prendre les courants ascendants pour moins me fatiguer.

Le concert continue avec les merles qui pillent mes cerises, les tourterelles et autres pigeons qui attaquent tout ce qui ose bouger.

Enfin quand je fais la sieste le pic épeiche décide que l'arbre juste à côté de moi est le plus intéressant pour préparer des trous pour les couvées de l'an prochain.

Il y a donc de la nourriture pour tout ce petit monde : des insectes et autres vers et petits rongeurs ou encore lapereaux. Ils ont de quoi nicher car les agriculteurs ont respecté des haies et des parcelles boisées. Ils ont fait du bon travail durant de nombreuses années, évitant les pesticides et autres produits destructeurs. Je rencontre énormément d'insectes, de libellules et papillons, des abeilles, bourdons et autres frelons moins plaisants.

En fin de journée le concert reprend toujours sans chef d'orchestre pour harmoniser le joyeux tintamarre.

Merci chers agriculteurs de prendre soin du paysage et de tous ceux qui y demeurent. Nous ne nous rendons pas toujours compte de la qualité qu'apporte à l'ensemble de notre village votre présence et le travail que vous effectuez.

Caroline de Paysac

De l'insolite à la Maison des étoiles

Une Domostella a été installée ce printemps au Génestal.

Ne cherchez pas ailleurs, il n'en existe que dans un autre village en France !

Construite avec 12 pans de bois, elle offre un espace quasi rond, surmonté d'un dôme entièrement transparent... formidable observatoire sur le ciel étoilé, loin des pollutions lumineuses. Elle profite de la vue imprenable sur Turenne et la vallée jusqu'aux falaises de la Dordogne.

Cette habitation de 15m² est une chambre, éclairée à la lueur des lampes solaires le soir, et à quelques dizaines de mètres de la salle de bain mise à disposition dans la Petite Ourse.

Sa terrasse en bois permet de profiter de la vue, de se détendre au soleil et de prendre le petit déjeuner ou le panier repas commandé pour le dîner.

Une bonne idée de cadeau pour vos proches ou vous-mêmes. Toutes les infos sur notre site Internet : www.lamaisondesetoiles.fr



Concert dans l'esprit de Noël avec "Esperanza"

Pour prolonger les fêtes de Noël, la chorale Esperanza, accompagnée d'un orchestre de jeunes du Conservatoire de Brive, était en concert dans l'église de Noailhac le 28 décembre 2018.

Pour sa session d'hiver, la chorale Esperanza, composée de jeunes choristes et musiciens du Lot et du Sud Corrèze, avait préparé des chants de Noël, des extraits d'œuvres classiques de Mozart, quelques surprises comme cet air des montagnes du Tyrol, cette partition de Vivaldi au violon reprenant le thème de l'hiver ou encore ce chant en langue zoulou d'Afrique du Sud.

Unanimement appréciée par plus de 150 spectateurs présents ce soir-là à Noailhac, cette Chorale était dirigée par Mathias et Cyprien Lepoutre, dont les parents habitent la Maison des étoiles. Mathias et Cyprien, musiciens mais aussi pédagogues, proposaient à chaque morceau une explication généreuse et sensible des partitions, des thèmes musicaux, et des œuvres choisies de Noël, à la symbolique traditionnellement chrétienne et biblique.

Après presque deux heures d'un concert très applaudi, un vin chaud servi à la salle des fêtes, permettait d'échanger encore sur cette belle soirée mélodieuse d'hiver qui était proposée et organisée par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.

Cyprien Lepoutre, diplômé de l'école supérieure des Travaux publics

et son frère Mathias Lepoutre, qui poursuit ses études à Polytechnique, ont assuré alternativement la direction du chœur et de l'orchestre.

Le montant de la participation des spectateurs a été partagé entre l'association, qui a offert le vin chaud et le repas des 40 participants, et Esperanza qui l'a reversé à une association caritative qui lui tient à cœur.



Patrick Serrager

Stage de chant Corse à la Maison des étoiles

Du 14 au 17 mars, Xinarca, chanteur professionnel corse a animé un stage à la Maison des Etoiles, gîte et lieu de séminaires bien connu à Noailhac.

7 stagiaires, amateurs de chant, désireux de s'initier à la polyphonie corse et d'apprendre le « paghjelle », chant traditionnel, invocation de la nature brute et du sacré, y ont participé avec entrain.

L'accent était mis sur la recherche du son et de la résonance, tant au niveau individuel qu'au niveau du groupe, plus que sur la qualité des chants appris.

À l'issue du stage, Xinarca a donné un concert à l'église, à la fin duquel les stagiaires ont accompagné le chanteur sur quelques mélodies.

Le concert de Xinarca, a attiré à Noailhac une centaine de spectateurs. La voix profonde et puissante du chanteur a

résonné sous les voûtes, transportant le public jusque dans les montagnes, au milieu des bergers.

Accompagné de son antique cistre à 16 cordes, la « Cetera d'Oletta », longtemps oubliée, seul instrument d'époque actuellement joué dans l'île et précieux héritage, il fait revivre une tradition dont nul enregistrement n'a conservé la mémoire. Cette musique envoûtante, toute en nuances, se mêle aux sons enveloppants que Xinarca modèle avec art. Il raconte tout ce qui fait l'âme de la terre corse, la vie rude des hommes et des bêtes et les temps forts qui rythment les saisons. Au-delà de ces thèmes traditionnels, le sacré tient une part importante dans les compositions de l'artiste.

Un chant en occitan, un plaidoyer pour les indiens d'Amérique, au son d'une

guitare plus classique, ont étoffé un répertoire plein de poésie.

Un final aussi inattendu qu'émouvant a mis en scène le groupe de stagiaires que Xinarca avait formés aux subtilités du chant corse. Oubliant leur appréhension, ils ont su se surpasser pour interpréter, entre autres, un beau chant de procession, rendant ainsi hommage à la science de leur formateur.

Dany L.



L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a tenu son assemblée générale

Comme chaque année, l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a réuni ses adhérents pour son assemblée générale. Samedi 26 janvier, ils étaient nombreux autour de la table à écouter le rapport d'activité et de gestion présenté par le président Christian Lassalle.

Avant de détailler le bilan de l'année 2018, il a exprimé ses regrets pour le décès de deux membres actifs, Bernard Boyer, promoteur des vide-greniers et Jean-Pierre Laussac, de Branceilles, à l'origine du lancement des colloques historiques de Noailhac.

Remerciant les bénévoles pour leur implication dans la préparation des animations, il a cité les principales manifestations de l'année écoulée. La randonnée géologique, le colloque historique, les journées du patrimoine, la découverte d'Orgnac, le spectacle du 11 novembre, la chorale Espéranza, ont été les temps forts de ce calendrier. Les visites commentées de la salle d'exposition et de l'église et les investigations au souterrain d'Orgnac ont également mobilisé les membres de l'association. Il a rappelé que « Noailhac Mémoire et Patrimoine » avait été particulièrement mise à l'honneur lors de la remise du prix national des Rubans du patrimoine, le 25 octobre à Paris.

Le trésorier, Michel Thiaucourt, a présenté un bilan financier équilibré avec de bons résultats pour l'année.

La réunion s'est poursuivie par un débat autour des projets pour 2019. Quelques propositions ont été retenues puis complétées lors du Conseil du 30 mars : une randonnée géologique le 4 mai, la participation à l'inauguration de la randonnée des musées et au Comice agricole du 3 août, les visites des journées du patrimoine, 21 et 22 septembre, une soirée avec le conteur Clément Bouscarel, le 16 novembre et, parmi les manifestations musicales envisagées, un concert de harpe avec l'école de musique de Saint Céré, le 11 mai, un dîner jazz pour les 10 ans de l'association le 27 septembre et peut-être une chorale. La parution des « Actes du colloque » a été annoncée. Une réflexion pour la protection du souterrain d'Orgnac et l'amélioration de la signalétique des chemins alentour, la restauration de l'orgue et la réalisation de documentaires sur la commune avec un drone, ont aussi fait partie des sujets abordés.

À la fin de l'assemblée, tous les participants répondant à l'invitation communale, se sont rendus à l'église pour la pose de la plaque commémorative du prix national des Rubans du Patrimoine.



Dany L.

Pose de la plaque du Prix National des Rubans du Patrimoine

Après trois ans de travaux de restauration, l'inauguration de l'église Saint-Pierre, en octobre 2017 avait suscité un grand intérêt et connu une affluence record. Un an plus tard, la remise du Prix National des Rubans du Patrimoine 2018 pour les communes de moins de 3500 habitants, à Paris, avait récompensé les efforts consentis par la commune, ses habitants et ses nombreux soutiens. Point d'orgue de cette restauration plébiscitée, la pose de la plaque commémorative des Rubans du Patrimoine, dans l'église, le samedi 26 janvier, a réuni ceux qui se sont passionnés pour ce projet et les promoteurs de ce concours : la Fédération Française du Bâtiment, l'association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Épargne.

Le maire, Christian Lassalle les a accueillis dans ce lieu de mémoire superbement remis en valeur, en présence de Madame la Conseillère Départementale Ghyslaine Dubost et des Maires et élus des villages voisins. Il a rappelé les motivations de la restauration et les circonstances favorables qui ont permis d'assurer le financement, grâce aux subventions de l'État, du Département et de la Région. La souscription publique, animée par les habitants mobilisés et l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, en partenariat étroit avec la Fondation du Patrimoine, a contribué fortement au succès de l'opération.

Il a exprimé sa gratitude envers la population Noailhacoise, l'ensemble des financeurs, les donateurs privés et mécènes, mais aussi à l'égard des entreprises qui ont trouvé les voies et les moyens d'une réalisation qui respecte en tous points l'authenticité du lieu.

Il a ensuite salué l'implication des organisateurs du concours des Rubans du Patrimoine, qui ont souhaité donner un caractère officiel à la pose de la plaque dans l'église. Plusieurs de leurs délégués régionaux se sont succédé au micro. Monsieur Pierre Brajou, représentant les Maires de la Corrèze a insisté sur l'appui apporté par l'AMF aux projets des municipalités. Madame Coudre-Bourgeon, Présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Corrèze a mis en avant l'excellence des entreprises locales et l'intérêt de la commande publique pour leur développement. S'exprimant au nom de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Bourliataud, a renouvelé son soutien à la réalisation des rénovations patrimoniales qui génèrent de l'emploi.

Madame Ghyslaine Dubost a fait part de son admiration pour le travail réalisé et a félicité tous les acteurs de cette restauration. Elle a redit l'importance de l'aide du Département dans de telles réhabilitations, qui favorisent le développement du tourisme et le lien social, avant de dévoiler avec Christian Lassalle, la plaque reçue à Paris lors de la remise du Prix, qui est désormais fixée dans le narthex de l'église.



À l'issue de cette cérémonie, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager la galette des rois tout en visionnant le petit film projeté au Carrousel du Louvre à Paris.

Dany L.



Une médaille commémorative pour Noailhac

Lors de son Conseil du 30 mars, l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a confirmé sa volonté de doter Noailhac d'une pièce de collection.

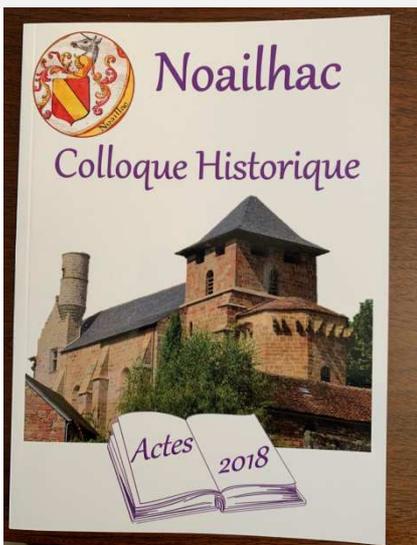
Cette belle médaille de 34 mm, comme on en trouve dans tous les lieux touristiques, porte au recto la gravure de l'église, vue du Sud et au verso, l'échauguette et la mention « Église St Pierre ès Liens : Rubans du Patrimoine 2018 ». Elle est éditée par la Fonderie Saint Luc, une entreprise d'Auvergne qui distribue des pièces dans toute la France. Elle fournit gratuitement un distributeur de médailles que, pour des raisons pratiques, NMP a installé dans la salle d'exposition ouverte tous les jours. Ces pièces sont vendues au prix de 2 euros. L'association en a commandé 1200, alors n'hésitez pas à vous en procurer et à en offrir à vos amis !



Les Actes du Colloque

Le 2^{ème} Colloque historique de Noailhac, organisé par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, a eu lieu dans l'église le 2 juin 2018.

Le thème, « Noailhac et son église », s'était imposé après la restauration de ce monument. Au cours de la journée, six intervenants ont présenté cinq sujets permettant d'approfondir plusieurs points d'histoire et d'en savoir plus sur l'architecture et les décors du bâtiment. Des historiens : Marguerite Guély, Évelyne Proust, Olivier Geneste et des membres de l'association : Béatrice Simon d'Astorg, Marie-Rose Barandiaran et Christian Lassalle ont donné des conférences documentées de qualité.



Ces travaux retranscrits dans un ouvrage de 135 pages : « Les Actes du Colloque 2018 », ont été édités en février dernier et sont vendus par Noailhac Mémoire et Patrimoine au prix de 20 euros. Des livrets des « Actes du Colloque 2014 » sont encore disponibles à 10 euros. Pour se procurer ces recueils on peut s'adresser en mairie ou au secrétariat de NMP : 05 55 23 91 03 ou: 05 55 84 04 67.

Table des matières	
Page 1	Avant-propos
Page 5	La religiosité des Nouilles par Marguerite Guély, Professeur agrégée d'histoire et de géographie, Présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze
Page 25	L'église de Noailhac et son décor sculpté par Evelyne Proust, Docteur en Histoire de l'Art Médiéval, Ancien directeur de musée des universités, Membre associé au Château
Page 41	Astorg et Noailhac : impressions féodales par Béatrice Simon d'Astorg, Annonce : Pierre Astorg de Noailhac par Marie-Rose Barandiaran-Iaubertie, Membres de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine
Page 71	De l'usage de la couleur dans l'art des retables par Olivier Geneste, Docteur en Histoire de l'Art, Centre François-Garnier à Châtelleraux-Indre
Page 87	Église de Noailhac : les révélations d'une restauration par Christian Lassalle, Président de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine
Page 125	Dossier supplémentaire : l'église restaurée

Amélioration de l'affichage dans la salle d'exposition

L'association NMP, qui veille à la présentation de l'exposition sur la géologie et la pierre a récemment fait réaliser par l'entreprise PicBois, plusieurs petits panneaux d'information.

Les indications données sur papier, vite altérées, devaient être remplacées souvent et n'étaient pas très esthétiques. Les nouvelles plaquettes, fixées à l'extérieur ou à l'intérieur, près des souches silicifiées par exemple sont claires et résistantes. Au sous-sol, des supports en plastique ont aussi été rajoutés. Les plaquettes de promotion sont également réalisées et financées par l'association.



Dany L.

L'Espace de Découverte et ses prolongements pédagogiques

Les 7 et 14 mai, Madame Cleyet-Merle, professeur de Sciences et Vie de la Terre, a organisé deux sorties pédagogiques sur le thème de la Faille de Meyssac. Comme elle le fait depuis plusieurs années, elle a passé chaque fois, une matinée à Noailhac avec une classe de 5^e du Collège de Beaulieu. Elle a renouvelé l'expérience avec les 5^e de Meyssac le 17 juin, toute la journée. Elle fait partie des parents d'élèves du regroupement pédagogique Noailhac-Lagleygeolle et connaît particulièrement bien Noailhac et sa géologie. Il y a quelques années, elle a d'ailleurs bénéficié des conseils du spécialiste, Guy Chantepie incollable sur le sujet.

Pour exploiter les richesses offertes par notre commune, elle a conduit son groupe vers le lieu où l'on perçoit le mieux la faille, dans le bas du bourg, près de la falaise qui surplombe le ruisseau de Goural. Ce chemin est indiqué dans la salle d'exposition. Loin d'asséner un cours magistral, Madame Cleyet-Merle a amené ses élèves à découvrir eux-mêmes où se trouvent les grès et les calcaires, au moyen de cartes et de boussoles, sur le terrain, en procédant comme des enquêteurs. Avec les roches trouvées sur place, les élèves ont réalisé quelques expériences, utilisant des lamelles de verre pour démontrer le caractère abrasif du grès et de l'acide chlorhydrique dilué pour mettre en évidence le calcaire, en s'entourant de toutes les précautions nécessaires. Faisant appel au sens de l'observation des enfants, le professeur a pu naturellement transmettre des connaissances qu'elle a approfondies en conduisant son groupe à l'Espace de Découverte.

Après un temps de visite libre, chaque enfant a eu en main un fossile qu'il a dû retrouver dans les vitrines, identifier et décrire grâce aux panneaux explicatifs exposés et aux planches préparées par le professeur, pour les situer au Permien ou au Jurassique. La dernière phase, celle de la restitution, réalisée sur place, a permis de fixer sur papier grâce aux collages et aux dessins, les informations recueillies sur la faille de Meyssac lors de cette sortie riche d'enseignements.



Il est heureux que cet Espace de Découverte, très apprécié des visiteurs de tous âges et tous niveaux, soit aussi reconnu pour son intérêt éducatif et utilisé pour le bien des élèves qui, à coup sûr, se souviendront des découvertes faites à Noailhac.

Un coup de chapeau à Madame Cleyet-Merle qui a brillamment réussi à trouver une exploitation pédagogique de cette exposition.

Dany & Christian Lassalle



Voyage à travers les périodes géologiques

Malgré un temps menaçant, une trentaine de personnes se sont retrouvées pour une sortie géologique sur la commune de Noailhac, organisée par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine. À travers une invitation à remonter le temps en millions d'années, le but était de comprendre la formation de notre sous-sol.

La première étape nous emmène découvrir le rocher du Boscoudet, assemblage naturel de blocs de grès rouge à allure de dolmen. Notre guide Guy Chantepie nous fait découvrir l'organisation des dépôts en strates qui se recoupent, permettant de reconstituer les conditions de leur mise en place lors de la sédimentation continentale.

La deuxième étape nous conduit sur les hauteurs du bourg de Noailhac, avec une vue plongeante sur le village et en arrière-plan les falaises calcaires coiffant les pentes douces de marnes (calcaire argileux) : avec les buttes témoins de Turenne et de Gondres, on comprend le relief de cuesta et le rôle de l'eau dans l'érosion. C'est ici même, à Courlat et Goural, qu'a eu lieu en 1914 le glissement historique des argiles rouges du permien qui a marqué le village !

La dernière étape, terminée sous la pluie, nous permet de découvrir sur la route de Brive à Meyssac, en remontant à peine 40 m de pente, un paysage totalement différent : des calcaires blancs et marnes grises contenant des fossiles variés : Ammonites, Nautilus, Bélemnites, Brachiopodes et Pholades, indices évidents d'un milieu marin, qui nous font rêver d'une véritable plongée dans la mer chaude du Jurassique ! Depuis la première étape, nous avons aussi rajeuni d'environ 70 millions d'années. Et un dernier affleurement en contrebas nous montre le contact entre les deux ensembles, là où passe la faille.



**Caroline de Paysac
Guy Chantepie**

Voyage au pays des harpes

Cinq jeunes harpistes et leur professeur sont venus régaler un public de plus de 70 personnes dans l'église de Noailhac, à l'invitation de l'association NMP. Quatre élèves de l'école de musique de Saint Céré de 12 à 17 ans et une élève adulte ont fait vibrer leurs harpes Camac sous la direction de Valérie Mazeyrie. Elles ont entre 3 et 15 ans de pratique de la harpe et travaillent quotidiennement leur instrument ce qui leur donne une réelle maîtrise.



Le public était invité à un voyage tout en douceur dans les terres celtiques, espagnoles et américaines, avec des rondes bretonnes, des berceuses, une musique péruvienne, puis aux USA sur les pas de Deborah Henson avec un morceau de baroque flamenco époustoufflant. La prestation s'est poursuivie par un séjour écossais puis retour vers la terre bretonne et ses marins, pour se terminer avec des musiques de films : « Pirates des Caraïbes » et « James Bond » récemment introduites dans le programme.

Formé il y a trois ans, cet ensemble appelé « Lot Harpes » a pour projet de financer le séjour des 9 harpistes qui le composent, au festival international celtique de Lorient, l'été prochain. Le but est également pédagogique car après un an de pratique de l'instrument en individuel, leur professeur leur propose d'intégrer l'ensemble afin d'acquérir des qualités d'écoute, de partage, de rythme, et selon leurs possibilités, elle adapte les partitions à leur niveau.

Tout le long de ce concert nous avons vu les musiciennes pincer, frapper et effleurer les cordes de leurs harpes, mais aussi monter et descendre les taquets du corps de leurs instruments. Une petite explication a permis de comprendre que sur des harpes celtiques les tons et demi tons ainsi que les tonalités s'ajustent avec ces taquets. Ce qui a permis à Christian Lassalle qui les félicitait pour leur travail, d'avancer "qu'une harpiste qui travaille beaucoup est une harpiste toujours au taquet".



L'école de musique de Saint Céré

L'école de musique de SAINT-CERE «Harmoniser les différences » est située au centre de la ville, dans de nouveaux locaux parfaitement adaptés. Elle a pour but de favoriser l'approche de la culture par l'apprentissage de la musique, par l'organisation d'animations à caractère musical dans les communes d'origine des adhérents. L'école accueille à la rentrée 2018 quelques 250 élèves avec 70% de moins de 18 ans. 12 professeurs y sont salariés et encadrent cours individuels et collectifs.

L'école de musique comporte une salle d'enseignement de la batterie, une pour la musique d'ensemble, une pour la formation musicale, une pour l'éveil et cinq pour les cours particuliers, soit neuf salles modernes, à l'acoustique performante. La structure dispense des cours de : piano, accordéon chromatique, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, à bec, guitare classique, folk et électrique, harpe, saxophone et violon ainsi que des ateliers spécifiques de formation musicale, d'éveil pour les enfants de 3 à 6 ans, chorale d'enfants et ados, ensemble guitares classiques, à vent, comédie musicale, culture musicale. Le choix est vaste.

Caroline de Paysac

La Licorne – Clin d'œil à Bertrand d'Astorg*

Chers Noilhacois et amis visiteurs, vous qui allez entrer dans l'église St- Pierre-ès-Liens de Noailhac magnifiquement restaurée, je vous invite à prêter attention au premier vitrail à votre droite quand vous avancez dans la nef. Ce vitrail représente St Pierre et a été offert par la famille de Noailles vers 1880. Il a, lui aussi, été restauré et vos élus ont eu la bonne idée de faire figurer, à sa base, le blason de Noailhac** tel qu'ils l'ont découvert à Paris aux Archives Nationales. En plus des Armes des Noailles (bande d'or sur fond rouge) est représenté un heaume coiffé d'une licorne et entouré de multiples rubans. Rubans qui préfiguraient, sans le savoir, le Ruban d'Excellence gagné par Noailhac, en 2018, aux Concours du Patrimoine !

Avec ce vitrail - nous sommes au 19^e siècle - la légende de la licorne court encore et depuis le 14^e siècle il devient de bon goût de l'utiliser afin de rehausser ses armoiries.

Mais mon désir est de vous entraîner plus en amont dans la légende de la licorne et, donc, de vous faire remonter le temps, car déjà, dès le 12^e siècle, la licorne enchantait « *Le temps des seigneurs.* »



Une licorne ? Que peut être cet animal bizarre puisqu'il n'existe pas ? Certains diront que son prototype a été le narval, ce grand mammifère marin dont une canine démesurée en fait un animal unicolore remarquable.

Comment décrire la licorne ? C'est un peu comme le jeu du téléphone : on se dit quelque chose à l'oreille et, en bout de file, le dernier qui reçoit redonne l'information « pas mal déformée. » Il a pu se passer la même chose avec des images qui se sont transformées. Au départ, il semblerait que la licorne ressemblait à un chevreau blanc à barbichette et pour finir, elle est devenue un cheval blanc mais aux sabots fourchus et tranchants. Entre temps, on lui a donné des pattes d'éléphant ou de dromadaire et cela a été interprété comme faisant le lien entre l'Occident et l'Orient. Il faut dire que les Croisades avaient multiplié les échanges et que le mythe de la licorne avait sans difficulté traversé les cultures.

À vrai dire, l'animal fabuleux vient à la fois de temps plus anciens et d'un Orient plus lointain. On peut avancer la faune merveilleuse de la Perse et de l'Inde. Et aussi la Grèce du 3^e siècle.

Mais restons dans « *l'Ancienne Aquitaine* », ce duché qui va devenir *la Guyenne*. Restons plus précisément en Bas-Limousin, dans la vicomté de Turenne vers les 12^e-13^e siècles. La chapelle romane dont il nous reste l'abside vénérable venait de voir son aménagement terminé pour le mariage de Douce d'Astorg avec Elie de Noailles (vers 1260).

Même si, deux siècles auparavant, de nombreux déboisements avaient mis Noailhac en valeur et attiré de nouvelles populations, y compris des gens des bords de Vézère, peut-être amenés par

le Vicomte Archambaud « *jambe pourrie* », il y avait encore, autour de Noailhac, de nombreuses zones boisées, escarpées ou profondes, vertes et humides et à travers lesquelles les rais de lumière avaient quelque mal à se glisser. Le gibier y était abondant et bien à l'abri. Mais les chasseurs avaient depuis longtemps pris leurs repères, tant sur le sol et ses empreintes que sur l'orientation de l'astre du jour et de celui de la nuit. Il se passait parfois des choses étranges...

La profondeur de la forêt, la hauteur et la vigueur des fougères, le peu d'entretien des sentiers, surtout lors du séjour à Briva de Raimon d'Orniac, ne décourageaient personne. Les chercheuses de champignons et glaneuses de bois mort s'aventuraient quotidiennement selon les saisons et il n'était pas rare d'apercevoir au-dessus des fourrés une ramure de cerf ou d'entendre le grognement d'un sanglier.

Un jour, Jehan de la Ramière voulut rejoindre Briva par le chemin de Champ Feliar (Chauffingeal ?) Arrivé à quelques toises du rocher, celui-là même où sa fameuse chèvre avait coutume de se piquer et d'où elle dégringolait les jours de pressoir, il vit un éclair blanc, une forme élancée passer comme une flèche et disparaître en contrebas... Il se découvrit, s'essuya le front. Il avait chaud mais sa gourde de claret était encore à demi pleine : « *pér moun amo, j'ai eu une apparition !* » En tout cas ce n'était pas sa chèvre, elle était brune et quand elle était ivre, elle tombait au pied du rocher toutes pattes emmêlées. S'agirait-il du cheval blanc de Dame Almodie ?

Il but un coup et continua sa route...

(**A suivre...** dans le prochain « *Noailhac Infos* »...)

Marie-Rose Barandiaran Jaubertie

*Bertrand d'Astorg est l'oncle de Béatrice Simon d'Astorg, une des participantes au Colloque Historique de Noailhac 2018. Cet écrivain, fin lettré, apaise dans la forêt son angoisse d'être... Solitude, secret, méditation... Alors surgit d'entre les arbres et du fond des temps l'animal médiateur : la licorne. Dans son ouvrage, « *Le Mythe De La Dame A La Licorne, le Seuil 1963* », Bertrand d'Astorg s'interroge sur la femme-licorne, dame et jeune-fille, sur l'amour, tantôt courtois, tantôt passion.

Mystère, incantation, initiation... Bertrand d'Astorg nous étonne par son érudition, son style empreint de poésie et de sensualité.

** Cette très belle image du blason de Noailhac a été reproduite sur des sets de table du plus bel effet.

Noailhac Intervillages : un nouveau bureau a été élu

Une jeune et nouvelle équipe a été élue à la dernière assemblée générale du 3 février 2019.

La présidente de l'association est maintenant Emilie Léonard, secondée par Aurélien Rebière qui devient vice-président.

Trésorière : Camille Maurie, secondée par Julien Jaladi

Secrétaire : Alexandre Pasadas, secondé par Loïck Delalieux

Marie Pierre Issartier, Jean Jacques Vergne et Sophie Tocaben restent membres actifs, forts de leur expérience et de leurs conseils pour l'organisation de manifestations notamment la fête et les jeux intervillages. D'autres membres actifs, parents ou amis, se sont aussi retrouvés au sein de l'association pour parler des nouveaux projets.

À l'heure où vous lisez cet article, la fête votive, programmée le 29 juin et les jeux intervillages le 30 juin ont eu lieu... Nous en reparlerons au prochain Noailhac Info !



Nous souhaitons à cette nouvelle équipe de belles réalisations en événements et manifestations pour le bonheur de tous les Noailhacois !

Patrick Serrager

Vent d'Afrique à Noailhac

Cela fait 5 ans qu'un vent d'Afrique du Sénégal anime Noailhac.

Le grand N'Godge gérait les cours hebdomadaires. Aujourd'hui les cours ont lieu le mercredi soir de 20h30 à 22h, dispensés par Mamadou Sene et ses musiciens.

Par ailleurs, l'association organise des stages afin de découvrir des horizons différents mais toujours en danse et musique africaines. Dimanche 31 mars, tout le bourg résonne de la musique de la Côte d'Ivoire avec le grand danseur chorégraphe Sematou Taha venu de Paris.

Plus de vingt-cinq danseurs se déchaînent en première partie sur des chorégraphies de danse traditionnelle. Pendant plus de deux heures et sans réelles pauses les danses s'enchaînent et les danseurs s'exécutent avec beaucoup d'énergie. Sematou Taha enseigne les chorégraphies avec un apprentissage partie par partie, puis la chorégraphie totale lentement, puis à « la vitesse

du métro puis du TGV », en répétant sans cesse : « ça va aller ». Et en effet cela va très bien. Le résultat est assez époustouflant. Dans la salle, les danseurs ont d'une vingtaine d'années à plus de 60 ans et suivent magnifiquement.

La deuxième partie de ce stage est réservée à la danse afro contemporaine. Après les rythmes endiablés, cette partie est plus douce et cette découverte est fort appréciée. En effet certains des stagiaires ont participé aux deux stages consécutifs. D'autres ne sont venus que pour ce second stage et certains n'ont participé qu'au premier stage.

Une merveilleuse journée dans la joie et la bonne humeur. L'orchestre est composé de quatre percussionnistes extraordinaires et de l'ensemble avec Sematou tout en restant très simple est très professionnel. Leur dynamisme et leur bonne humeur sont communicatifs.

Caroline de Paysac



Cours de Hatha Yoga

Tous les lundis soir de 20h à 21h30 (hors vacances scolaires) Sophie (06 82 19 39 89) transmet son savoir issu de sa formation de Hatha Yoga reçue en Inde. Le Hatha yoga est un yoga traditionnel qui combine des postures physiques (asanas), des exercices de respiration (pranayamas) et des phases de relaxation et méditation.

Cette discipline déteint très vite sur l'hygiène de vie. La pratique régulière est assurément bienfaisante. Elle permet d'allier une meilleure forme physique et un bien-être global. Sa pratique améliore la souplesse et la posture, permet une meilleure gestion du stress. On retrouve une bonne qualité de sommeil et on constate une amélioration de la capacité respiratoire.

Actuellement une dizaine de personnes participent à ces cours à tendance plutôt dynamique qui prennent en compte le rythme des saisons car nos besoins diffèrent selon la période de l'année.

Ces participants témoignent d'une meilleure harmonie du corps et de l'esprit, alliée à un renforcement musculaire doux et profond à la fois.

Caroline de Paysac



Un faucon crécerelle relâché à Noailhac

Le 12 janvier 2019, en fin d'après-midi un faucon crécerelle a été relâché dans les prés de rivière du bas de Noailhac. Cet animal avait été blessé sur le secteur sud de Brive et amené au Centre de sauvegarde « SOS faune sauvage » pour des soins.

SOS faune sauvage existe depuis 2004. Il a pris le relais du Centre de sauvegarde de la faune sauvage qui avait dû fermer ses portes suite à des soucis financiers. SOS faune sauvage est une association qui fonctionne sur les trois départements limousins. Basée à Verneuil sur Vienne, elle est habilitée à recueillir, soigner les oiseaux sauvages et bien entendu à les réintroduire dans leur milieu naturel. En 2018, plus de 900 oiseaux ont ainsi été accueillis.

À l'heure actuelle ce centre, malheureusement faute de place, ne peut accueillir les mammifères et envisage de déménager vers de plus grands locaux afin de compléter sa mission de protection. Cette association fonctionne avec une directrice diplômée, une équipe de bénévoles soignants, de bénévoles relais qui se chargent de la récupération et réintroduction des animaux, et de personnes en service civique. Si quelques personnes sont intéressées par l'une ou l'autre de ces missions de protection de la nature qu'elles n'hésitent pas à contacter le centre pour donner du temps ou des dons à cette association. Chaque oiseau recueilli passe environ deux mois dans le centre et coûte en frais médicaux et alimentaires 150 euros en moyenne. Deux cabinets vétérinaires travaillent avec le centre. Par ailleurs six volières et 700 m² de locaux permettent de réintroduire par la bonne qualité des soins plus de 55% des oiseaux recueillis.

Si nous trouvons un oiseau blessé lors de nos déplacements sur le département il suffit de le mettre dans un carton troué et d'appeler le 07 78 07 11 23 ou « contactsosfaunesauvage@gmail.com ». Surtout ne le gardons pas chez nous car en pensant bien faire nous risquons d'aggraver sa situation.

Caroline de Paysac

Caroline de Paysac a été informée de cette opération par sa fille Mathilde, bénévole relais de l'association « SOS faune sauvage ». L'oiseau devait être relâché dans un rayon de 10 km environ, autour de l'aéroport dans sa zone de chasse, en limite de Turenne, ce qui a permis de choisir les prés de bord de ruisseau de notre commune.



La rando des côteaux : une rando plaisir

Le Club Vélocio Gaillard, regroupe plus de 100 adhérents qui se retrouvent pour des sorties régulières, mais aussi pour des randonnées organisées, comme la rando des côteaux.

Pour la sixième édition, le 1^{er} mai, les cyclistes ont fait étape vers 10 heures sur la place de l'Eglise de Noailhac pour une collation de mi-parcours.

Avec un beau soleil printanier, ils sont une centaine de participants sur deux circuits choisis pour leur intérêt de découverte. Joël Moulin, le président, explique : "Nous privilégions les petites routes et les paysages. Chacun fait le trajet à son rythme seul ou en groupe. Ce n'est pas une course."

Ils sont tous partis le matin de bonne heure, à la fraîche, après un bon café, puis à Noailhac, un vrai ravitaillement les attendait, fort bien organisé avec derrière le buffet, le président, la secrétaire : Marie Astruc et un adhérent, ancien cuisinier qui dirige les opérations dans le parfait respect des règles d'hygiène. En fin de parcours, vers 14 heures pour les derniers, ils se rassemblent autour d'un pot offert par le club.



La Gaillarde de Carvalho est passée par Noailhac



Point de départ et d'arrivée de toutes les courses, le site naturel du plan d'eau du Causse a accueilli la 13^e édition de La Gaillarde de Carvalho, samedi 18 et dimanche 19 mai.

Le samedi, les cyclo-sportifs et compétiteurs ont participé au contre-la-montre individuel de moins de 10 km, la course « Mathieu Bosredon », grand sportif, champion de France de Handbike.

Le dimanche matin, les cyclistes ont pris le départ des différentes courses. En tout, 4 parcours, chacun portant le nom d'un ancien coureur professionnel de la région.

Ces quatre parcours sont passés par Noailhac entre 12h et 14 h sur la D38 et, en suivant, sur la D150. Malgré un temps maussade, c'était un formidable spectacle de voir défiler de 400 à 600 cyclistes dans la campagne verdoyante.

Les Spitfire dévalent les rues de Noailhac

60 équipages de bolides Spitfire ont envahi nos petites routes dévalant de Brousse par le Peyratel et dans le bourg le vendredi 31 mai et de nouveau 60 autres équipages le samedi. Ce rallye est organisé par l'amicale Spitfire en association avec l'ADRT Corrèze-Tourisme. C'est du sur-mesure répondant aux souhaits des adhérents. Le but est de leur faire découvrir le charme des routes, des sites et des monuments de la Corrèze et leur donner l'envie de revenir pour de plus longs séjours en famille ou entre amis dans un futur proche.

Ils sont passés accompagnés par Pascal Breuil, responsable commercial de l'ADT Corrèze-Tourisme chargé de promouvoir le tourisme en Corrèze.

Caroline de Paysac



Les Spitfire sont de petits roadsters anglais de la marque Triumph construits entre 1962 et 1980 à Coventry en Grande-Bretagne.

Le 39e Festival de la Vézère vous proposera de magnifiques soirées musicales dans les plus beaux lieux du patrimoine corrézien. Emotions et ambiance conviviale garanties avec des musiciens confirmés qui mènent déjà une carrière internationale et de jeunes talents, stars de demain, sans oublier des représentations d'opéra pour passer du rire aux larmes.

Du 9 juillet au 22 août, 17 concerts rythmeront vos soirées estivales dans 14 lieux : Brive, Turenne, Sédières, Uzerche, Aubazine, Château du Saillant... avec les grands noms de la musique classique : Vincent Peirani (accordéon), François Salque (violoncelle), Philippe Bernold (flûte), Julia Lezhneva (soprano), Pascal Amoyel (piano), Till Fellner (piano),... aux côtés de jeunes qui mènent déjà une belle carrière comme Marie-Ange Nguci (piano), le Quatuor Girard, Thomas Leleu (tuba), Anastasia Kobekina (violoncelle), Anaïs Gaudemard (harpe)... sans oublier le guitariste Thibaut Garcia, lauréat il y a quelques semaines d'une Victoire de la Musique dans la catégorie « Révélation soliste instrumental ».

Vous pourrez aussi entendre l'Orchestre de Chambre de Nouvelle-Aquitaine avec un très beau programme dont deux superbes concertos : un pour violoncelle et accordéon, l'autre pour guitare.

La Compagnie bordelaise Révolution vous proposera également un spectacle mêlant danse hip-hop et duo de pianos, un mélange des genres qui insuffle de la modernité à la musique classique.

La talentueuse troupe Diva Opera avec *L'Italienne à Alger*, Rossini et *Madame Butterfly*, Puccini, ainsi que l'Orchestre d'Auvergne seront fidèles au rendez-vous.



Pour le concert de clôture, l'ensemble la Chimera vous fera voyager en Amérique du Sud avec son programme « Gracias a la vida ».

Que de superbes moments en perspective !

Programme complet et réservations :

www.festival-vezere.com / 10 bd du Salan Brive / 05 55 23 25 09

Céline Boudy

Aïcontis à Ligneyrac les 5 & 6 octobre 2019

Chimères & Licornes

Aïcontis, Festival de l'Imaginaire
5 & 6 octobre 2019
Ligneyrac (19)

Pour découvrir notre univers, que nous faisons vivre depuis 2005, rejoignez-nous sur notre page Facebook: devenez fantastique et suivez notre actualité, nos folles douces, nos rêveries corréziennes et nos humeurs féeriques!

AICONTIS aicontis.festival@gmail.com
www.aicontis.eu

Contes
Expos
Concerts
Spectacles de rue
Balades contées
Salon du livre
Marché fantastique
Jeux
Spectacle nocturnes
Repas
Buvette-Crêpes-Snack-Soupes

**** Entrée libre - Tout public ****

Association Aïcontis
Mairie
19500 MEYSSAC
06.29.83.31.05

Tous à vos agendas !

Vendredi 5 juillet 2019

Comice Agricole
Réunion préparatoire
à 20h30 - Salle des fêtes

Vendredi 27 Septembre 2019

Repas musical Jazz pour les 10 ans
de l'association NMP
à 20h - Salle des fêtes

Vendredi 12 juillet 2019

Rando des Musées :
randonnée inaugurale

Mardi 8 octobre 2019

Commission participative
Communication
à 20h - Salle de la mairie

Samedi 3 Août 2019

Comice Agricole

Lundi 11 Novembre 2019

11h : Cérémonie au Monument
aux Morts
Suivie d'un vin d'honneur à la
Salle des Fêtes

Vendredi 20 Septembre 2019

Réunion publique Adressage
à 20h - Salle des fêtes

Samedi 16 Novembre 2019

Conteur Clément Bouscarel
à 20h30 - Salle des Fêtes

Samedi 21 Septembre &
Dimanche 22 Septembre 2019

Journées du Patrimoine
Église et salle d'exposition

Samedi : visite libre le matin
Visite guidée l'après-midi
Dimanche : visite libre

Manifesterations de fin Juin

Samedi 29 Juin 2019 à 15h



Fête
des Écoles
à
Lagleygeolle



NOAILHAC

en fête !!! 🎵

AUBADES avec les FISTI-FÉLÉS

SAM. 29 JUIN

20h30 REPAS
sur réservation



22h BAL animé par
Jérémy CHASSAING
et son orchestre

DIM. 30 JUIN

9h30 MESSE

10h30 Dépôt de gerbe au
Monument aux Morts

Apéritif offert
par la Municipalité

13h30 JEUX

INTERVILLAGES

(Ligneyrac, Noailhac, Saillac, ...)

19h30 CAMION PIZZA

🎵 Réservations / informations :
06 25 07 19 19 / 06 81 22 73 69

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Rendez-vous en Janvier 2020
pour le prochain numéro
Et d'ici là, portez-vous bien !

COMICE AGRICOLE

Samedi
3 Août 2019

Vachement beau
ce petit village !

Photo O. Lagadec

Noilhac Info : le journal de la Mairie de Noilhac - Juillet 2019

Animateur de la commission "Presse" : Patrick Serrager.

Rédactrices et rédacteurs : Marie-Rose Barandiaran, Céline Boudy, Jacques Bouygue, Emmanuelle Boyer, Christian Lassalle, Dany Lassalle, Arnaud Laurensou, Gwénaëlle Lepoutre, Caroline du Mas de Paysac, Dominique Mézan, Patrick Serrager.

Merci aux personnes qui nous ont fourni des photos.

La mise en page a été réalisée par Mado Thiaucourt.

La maquette de ce journal a été finalisée le 17 juin 2019.

Document imprimé sur papier recyclé
par les Imprimeurs Corrèziens - 05.55.92.84.84